

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

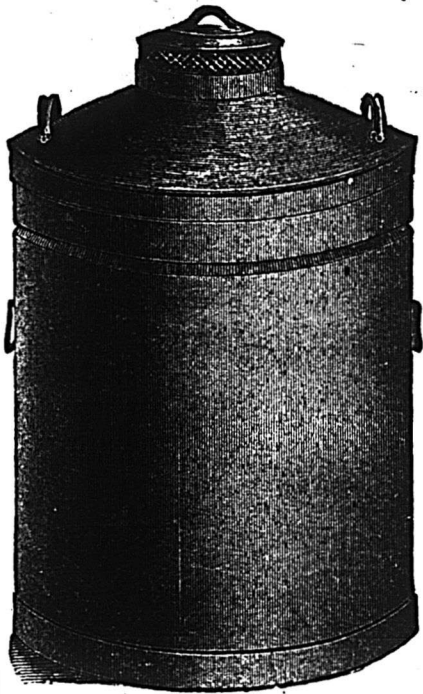
BUREAU : 35 rue St-Jacques, Montréal.

ABONNEMENTS : { Montréal, un an, \$2.00
Canada, " 1.50

VOL XI

MONTRÉAL, VENDREDI 10 FEVRIER, 1893

No 24



CANISTRE A LAIT "EMPIRE STATE"

Et les PRESSES et MOULES A Fromages de

W.W. CHOWN & Cie, - - - de Belleville, Ont.

AUSSI, AGENT POUR LES OÉLÈBRES

Bois à Boîtes de Fromage et Moulin à Plier les Boîtes

de MacPHERSON & SHELL
d'Alexandria, Ont.

M. Bédard a constamment en main tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète, avec outillage le plus perfectionné

N. F. BEDARD

• 17 •

Rue William, Montréal

... Marchand de ...

Fromage

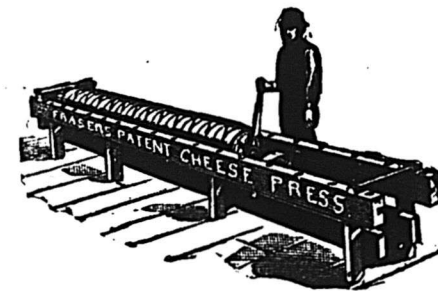
à Commission

— Et Négociant de toutes sortes de —
— Fournitures pour —

FROMAGERIES et BEURRERIES

AGENT POUR LA OÉLÈBRE

FROMAGERIES et BEURRERIES



HOTEL ST-LOUIS

QUEBEC, CANADA.

Le principal Hôtel de Québec.
Le plus beau et le plus complet au Canada.

TERMES MODÉRÉS.

Wm. G. O'NEIL - - - Gérant.

NAP. MATTE

Comptable, Auditeur et Liquidateur

— BUREAU —

Bâtisse de la Banque Nationale,

75 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec
TELEPHONE BELL Bureau, 731 — TELEPHONE BELL Résidence, 872

Spécialité: - Règlement de Faillites

MARTIN & GOUETTE

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures,
Tournages et Découpages, Bois
de Charpente, etc.

Préparés en tous genres à court délai.

Bureau et Manufacture,

Rue Shearer, coin St-Patrick,
MONTRÉAL

BLÉ DE SEMENCE

Pour prix

Ecrivez à

THOMAS McLAUGHLIN

No. 210 BOARD OF TRADE

Toronto, Ont.

L. J. HERARD

MARCHAND DE

Ferronnerie, Outils, Quincailleries
Ustensiles de Cuisine, etc.

No 26 RUE ST-LAURENT

Telephone Bell, 6864 MONTREAL

NATIONAL
Business College

256 - RUE ST-JACQUES - 256

DUCCETT, HODGE & Cie

COMMERCE, — STÉNOGRAPHIE,

CALLIGRAPHIE, — ANGLAIS.

Classes du jour et du soir. — Demandez les circulaires.

Ouverture le 1er No vembre 1892.

DUCKETT, HODGE & Cie

EXPORTATEURS DE

BEURRE ET FROMAGE

et Marchands de

PROVISIONS EN GENERAL

104 rue des Soeurs Grises

Coin de la rue William MONTREAL

Revue des Marchés

Montréal, 9 février 1893.

GRAINS ET FARINES

Marché de gros.

On semble avoir exagéré en Europe, les dommages causés par les gelées dans les champs de blé de France, de Hongrie, de Russie, aussi bien que des Etats-Unis; et la réaction qui se produit, maintenant que le danger est à peu près passé, a ramené les cours vers un niveau moins élevé. La minoterie, en Angleterre, achète moins de blés étrangers ayant déjà un approvisionnement considérable; mais comme elle est obligé de s'approvisionner constamment pour faire des mélanges avec les blés indigènes, les cours du disponible se maintiennent assez bien, tandis que les cours du marché à terme ont une tendance à la faiblesse.

En France, aux dernières nouvelles par la malle, la neige commençait à disparaître et l'on s'attendait à trouver, en dessous, le jeune plant en bonne santé.

Le bruit a couru, l'autre jour, à New-York que les négociants français étaient gros acheteurs de blé; mais cela n'a pas été sérieusement affecté.

Les marchés des Etats-Unis n'ont pas varié bien largement depuis la semaine dernière. La plupart des variations n'ont pas dépassé une moyenne d'une fraction.

Aujourd'hui, sur des nouvelles à la hausse de la Russie et de l'Ouest, et sur le bruit que des ordres d'achats étaient venus de France, on a pu réussir à enrayer la baisse, on a même regagné

tout le terrain perdu et fait une fraction de plus.

Voici les cours des principaux marchés des Etats-Unis :

	2 fév.	8 fév.
Chicago (mai).....	0.78½	0.78½
New-York (mai).....	0.82	0.81½
St-Louis (disp).....	0.68	0.69½
Duluth (disp).....	0.69½	0.70½

Au Manitoba, la situation reste ferme, les acheteurs de blé sont sur le qui-vive et la compétition entre eux est toujours active. On paie le No 1 dur, fret de Bradon, 50c le minot et le No 2 dur, 54c. Dans tout le Haut-Canada le prix des grains se raffermis en sympathie avec les provisions; le mouvement, toutefois, est léger.

A Toronto, on cote: blé blanc, 68 à 67; blé du printemps, 60 à 61; blé roux d'hiver, 65 à 66c. Pois No. 2, 58 à 59c.; orge No 2, 42 à 44c.; avoine No 2, 32 à 33c.

A Montréal, quoique le marché n'ait d'autre mouvement que celui causé par la consommation locale, les prix des grains continuent à monter. Les existences augmentent graduellement, vu qu'il n'y a pas d'exportation pour contrebalancer les arrivages. Les stocks en entrepôt, samedi dernier, étaient: pois, 310,889 minots; avoine, 411,221 minot.

Les pois sont tranquilles, sans mouvement perceptible, mais leurs prix

SAINDOUX



EMPAQUETE EN

Seaux de 3, 5, 10 et 20 lbs.

et en tinettes de 50 lbs.

LE SAINDOUX

ANCHOR

est bien supérieur aux saindox de Chicago.
Et se vend à meilleur marché.

M. LAING & SONS

Empaqueteurs, Montréal.

DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX

En vente chez tous les Epiciers

MAISON D'EMPAQUETAGE :

Telephone No. 6086

SPÉCIALITÉS DE
WALLACE DAWSON
 Pharmacien-Chimiste
 No. 169 RUE ST-LAURENT
 MONTREAL.

DYSPEPSIE.—Spécifique du Dr Noswood contre l'indigestion, les maladies bilieuses et toutes formes de dyspepsie. Prix 50c. la bouteille.
CRÈMES de Chocolat de Dawson pour les vers. Les médecins les recommandent spécialement. Prix 25c. la boîte.
STOP-IT de Dawson.—Remède contre le mal de dents. Prix 15c. la bouteille.
REMEDÉ Anti-Rhumatique de Dawson.—Remède interne pour la Goutte, le Rhumatisme inflammatoire, la Sciatique et toutes douleurs rhumatismales. Prix 50c. la bouteille.
MORRHUO-CREOSOL.—Un excellent remède pour la Consommation, la Bronchite, l'Astme, le Rhume et tous les dérangements de la gorge et des poumons. Prix 50c. et \$1.00 la bouteille.
CÉLÈBRE REMÈDE ANGLAIS du Dr D. W. Park, contre tous les désordres du sang, tels que les boutons, les pustules, les dartres, les clous etc. Prix \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.
 Si vous ne pouvez vous procurer quel'un de ces médicaments d'un marchand local, nous vous les expédierons immédiatement sur réception du prix.

Demandez-les à vos fournisseurs.

Le petit professeur de l'Art d'annoncer
PRINTERS' INK
 Journal hebdomadaire pour les annonceurs.
 Sera envoyé à toute adresse
 Depuis la date de l'ordre jusqu'au 1er janvier 1894, pour
UNE PIASTRE
 Après le 31 décembre 1892 le prix de l'abonnement sera haussé à \$2.00 par année.
 ADRESSEZ
 (avec une piastre incluse)
PRINTER'S INK
 10 Spruce St., - New-York.
 Pour cinq piastres un exemplaire du American Newspaper Directory pour l'année courante (1.500 pages) sera expédié franc de port, à tout ordre et l'achat du livre donne droit à un abonnement payé à Printers' Ink pour un an.

J. L. DUHAMEL
 Marchand-Tailleur
 1680 rue Ste-Catherine
 3e porte de la rue St-Denis. Montréal.
 Assortiment complet
 — DE —
 Tweeds Français,
 Anglais,
 Ecosais,
 Etc., Etc.
 à très bas prix.



RHUMES ET BRONCHITES
 CHRONIQUES
 Liqueur de Goudron de Norvege
 tant recommandée par les médecins les plus célèbres de l'Europe et du Canada
 25c. et 50c. la bouteille
 A VENDRE CHEZ
MM. Lavolette & Nelson
 PHARMACIENS
 Agents des Remèdes Brevetés Français
 1605 Rue NOTRE-DAME
 Coin de la rue St-Gabriel MONTREAL.

sont bien tenus. Les détenteurs ne veulent pas entendre parler de moins de 75c, tandis que les acheteurs se tiennent à 73 ou 74c. Nous n'avons pas encore noté de ventes pour livraison en mai.

Pour l'avoine il y a mieux, ce grain a été vendu à 34c le minot (1c la livre) livrable au 1er mai, entreposage à la charge du vendeur. C'est un lot d'avoine mêlée, noire et blanche, classée No 2, qui a donné lieu à cette transaction.

Pour le disponible on vend de temps en temps un char ou deux aux commerçants à 33c ou 33½c le minot de 34 lbs.

Rien à noter dans le sarrazin ni dans l'orge.

Les farines ont un mouvement assez faible, à la ville et à la campagne, mais elles maintiennent leurs prix. Les minotiers essaient d'obtenir plus cher, mais ils ne réussissent pas, les marchés étant actuellement bien approvisionnés.

Les farines d'avoine sont en hausse d'environ 10c par quart, ayant regagné la baisse de la semaine dernière.

Blé roux d'hiver, Canada No 2...	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " " " "	0 00 à 0 00
Blé du printemps " " " "	0 62 à 0 63
Blé du Manitoba, No 1 dur.....	0 00 à 0 00
" " " " " " " "	0 83 à 0 85
" " " " " " " "	0 73 à 0 75
Blé du Nord No 2 " " " "	0 00 à 0 00
Avoine " " " " " " " "	0 32 à 0 33
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde droits payés.....	0 64 à 0 65
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois No 2 (ordinaire).....	0 74 à 0 75
Orge, par minot.....	0 38 à 0 40
Sarrazin, par 50 lbs.....	0 42 à 0 44
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 10 à 4 25
Patente du printemps.....	4 25 à 4 50
Patente Américaine.....	5 60 à 5 75
Straightroller.....	3 60 à 3 80
Extra.....	3 15 à 3 30
Superfine.....	2 80 à 3 00
Forté de boulanger (cité).....	4 20 à 4 25
Forté du Manitoba.....	4 00 à 4 05

LES SACS D'ONTARIO

Medium.....	2 00 à 2 15
Superfine.....	1 45 à 1 50
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 00 à 0 00
baril d'avoine granulée, en Farines.....	4 10 à 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 10 à 0 00

Marché de Détail

Tant que les beaux chemins favoriseront le transport du grain au marché, les cultivateurs continueront à alimenter une partie de la consommation de la ville, au marché de la Place Jacques-Cartier. Cette semaine, ils y ont vendu l'avoine à 75c la poche.

En magasin les commerçants vendent aujourd'hui l'avoine de 80 à 80½c par 80 livres.

L'orge No 1 d'Ontario vaut \$1.20 les 100 lbs.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis 65c par minot, et blanc 70c.

Les pois No 2 valent 75c et les pois cuisants 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs. vaut \$1.10 à \$1.20.

L'orge No 2 de la province vaut \$1.00 par 96 livres.

Le blé pour les animaux vaut de 95c à \$1.00 par 100 lbs.

La farine de seigle vaut \$2.00 par 100 livres.

La farine d'avoine vaut \$3.10 à \$3.60 par 100 lbs.

La farine de sarrazin vaut \$2.30 à \$2.35 par 100 lbs.

BEURRE

Marché de Liverpool

On écrit de Liverpool à la date du 28 janvier :

"Le beurre a été calme et quelque peu irrégulier. Nous cotons les beureries canadiennes et américaines de

100 à 110s par quintal (21½ à 24c la livre); et les autres qualités, de 80 à 90s. (17½ à 19c la livre)."

Marché de Montréal

Le marché est actif pour les beurres de beureries que les épiciers paient depuis 24 jusqu'à 25c la livre, pour un beurre de choix; les qualités inférieures valent de 22 à 23½c. Le stock diminue et, d'après les apparences, il n'en restera plus du tout lorsque le beurre frais fera son apparition.

Les beaux townships se vendent jusqu'à 23c, mais les qualités moyennes ne font guère que de 21 à 22c.

Il y a une bonne demande pour le beurre frais de l'Ouest en rolls à des prix très ferme. Les arrivages sont enlevés en un clin-d'œil; les commerçants payant ce beurre de 19 à 20c à la campagne, ne peuvent guère le vendre à moins de 21c, et ils en obtiennent quelquefois 21½ et 22c.

Le beurre commun du bas du fleuve fait de 18 à 19c et il est rare à ce prix.

De fait, il y a longtemps qu'on n'avait vu le marché si peu approvisionné à cette date et faisant des prix si élevés.

FROMAGE

Marché de Liverpool

On écrit de Liverpool à la date du 28 janvier :

"Le marché a été ferme en général avec une demande soutenue de la consommation et les détenteurs de fromage d'automne de choix ont pu obtenir une avance de 1s. par quintal, le marché clôturant ferme. Nous cotons les septembre et octobre blanc, 56 à 57s. par quintal, coloré, 56s."

Marché de Montréal

La consommation locale paie le bon fromage blanc ou coloré de 11½ à 12½c suivant qualité. L'exportation n'a plus presque de stock à expédier, ce qui reste en magasin étant requis pour le marché local.

ŒUFS

Les Etats-Unis sont encore une fois acheteurs sur notre marché et comme nous leur avons déjà, il y a quinze jours, expédié tout notre surplus, ils ont trouvé nos commerçants décidés à leur faire payer cher leurs omelettes. On a vendu pour New-York quelques centaines de boîtes seulement à 25c, la douzaine; aujourd'hui New-York offre 27 et 28c. sans trouver de vendeurs. Les épiciers sont obligés de payer 30c. la douzaine, à la boîte, pour les œufs chauffés de Montréal. Les œufs frais sont hors de prix.

POMMES DE TERRE

Il y a aujourd'hui un peu moins de fermeté dans le prix des patates, les arrivages ayant augmenté. On peut les coter au char, en gare, les Roses ou Hebrons de 90c à \$1.05 par 90 lbs. En lots de détail elles valent de \$1.15 à \$1.20.

A Boston on cote: Hébrons, de 90 à 93c; Roses, 90 à 93; rouges du Dakota, 85c; blanches de New-York, de 90 à 95c; Chenangoes de l'île du Prince-Edouard, 75c.

VOLAILLES

Le marché absorbe promptement tous les arrivages de volailles et les paie des prix fermes.

Nous cotons :

Dindons, la lb.....	14 à 15c
Oies, ".....	10 à 12c
Canards, ".....	11 à 13c
Poulets, ".....	11 à 13c
Poules, ".....	8 à 10c

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

A Boston on cote :

Choix à fancy en grosse balles	\$17 00 à 18 00
" " en petites "	16 00 à 18 00
Beau à bon.....	15 00 à 16 00
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 15 00
Mêlé.....	12 00 à 15 00
Paille de seigle.....	13 00 à 13 50
" d'avoine.....	8 0 à 80 50

Arrivages de la semaine : 366 chars de foin et 41 chars de paille. Semaine correspondante de 1892 : 370 chars de foin et 39 chars de paille.

Les arrivages ne sont plus aussi excessifs et comprennent des lots en transit pour l'exportation. Le marché n'est pas actif, le commerce étant gêné par le mauvais état des rues. Les qualités fancy et les basses qualités ne sont pas aussi abondantes et sont comparativement en meilleure demande que les qualités moyennes. (Circulaire de MM. Hosmer, Robinson & Cie, de Boston.)

A Montréal, le marché est tranquille avec des prix soutenus.

Nous cotons en magasin :

Foin pressé No 1, la tonne.....	\$11.00 à 00 00
do do No 2, do.....	10.00 à 00 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille do do.....	5 00 à 6 00
Moulée, extra, la tonne.....	00 00 à 21 00
do No 1, do.....	00 00 à 20 00
do No 2, do.....	00 00 à 18 00
Gru blanc do.....	00 00 à 19 00
do No 2, do.....	00 00 à 17 00
do No 3, do.....	00 00 à 15 00
Son (Manitoba) do.....	14 50 à 15 00
do (Ontario) do.....	17 00 à 18 00
do au char.....	13 50 à 16 50
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé-d'inde, 100 lbs.....	1 75 à 0 00
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 24 00

Marché aux Animaux.

Il y avait lundi aux abattoirs de l'Est:

Bêtes à cornes.....	250
Moutons et agneaux.....	75
Veaux.....	20

On peut donner les prix suivants comme moyenne :

Bêtes à cornes, 1er qual.	4 à 4½c.
" " 2e " "	2 à 3½c.
Moutons, la livre.....	3½ à 4½c.
Agneaux " " "	4 à 4½c.
Veaux " " "	4.00 à 8.00
Porcs sur pied p. 100 lbs.	à 0.00 à 0.00

Cie de Téléphone Bell du Canada

—BUREAU PRINCIPAL:—

30—RUE ST-JEAN—30

MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à toute distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants:

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	50c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'agence de la Compagnie, à Montréal, No 4380 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix des localités en communication

AUX MARCHANDS DE GROS.

Premières maisons de vins et liqueurs France, demandent représenter tant au Canada. S'adresser par lettres

L. A. C,
 228 jno- B. P. Boite 9584

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria;
 Quand elle fut enfant, elle en voulut encore;
 Quand elle devint plus grande, elle disait: Je l'adorais.
 Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

NOS PRIX COURANTS

BOIS DE SERVICE

Pin.			
pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds,	le M. \$12 00 13 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. do	do	do 12 00 13 00
pouce shipping cull sidings	do	do 15 00 18 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. do	do	do 15 00 18 00
pouce qualité marchande	do	do 20 00 30 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. do	do	do 25 00 35 00
pouces mill cull, strip, etc. No 2,	do	do 7 50 9 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. do	do	do 7 50 9 00
pouces mill cull No 1	do	do 9 00 12 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do 9 00 12 00
3 pouces mill cull No 1	do	do 9 00 11 00
do do No 2	do	do 6 00 8 00
Epinette.			
pouces mill cull	5 à 9 pouces	do 9 00 10 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. do	do	do 10 00 11 00
3 pouces mill cull,	do	do 9 00 10 00
1 1/2, 1 1/2 et de pces. qualité march.	do	do 12 00 13 50
Pruche.			
2 et 3 pouces		 9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars		 10 00 11 00
Lattes—1ère qualité		 1 80 2 00
2e do		 1 40 00 00
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do 2 90 3 00
do XX	do	do 2 40 2 50
do X	do	do 1 50 00 00
do 1ère qualité	18 pouces	do 3 00 00 00
do 2e do	do	do 1 75 00 00
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do 2 90 3 00
do XX	do	do 2 40 2 50
do X	do	do 1 50 00 00
Bardeaux pruche marchande	do	do 1 75 00 00
Charpente en pin.			
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11		do 16 00 00 00
de 25 à 30 do do do		do 18 00 00 00
de 31 à 35 do do do		do 21 00 00 00
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14		do 18 00 00 00
de 25 à 30 do do do		do 20 00 00 00
de 31 à 35 do do do		do 23 00 00 00
Bois carré—pin.			
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carré		do 17 00 00 00
de 25 à 30 do do do		do 19 00 00 00
de 31 à 35 do do do		do 21 00 00 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carré		do 19 00 00 00
de 25 à 30 do do do		do 21 00 00 00
de 31 à 35 do do do		do 23 00 00 00
Charpente en pruche.			
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces		do 15 00 00 00
Charpente en épinette		do 16 00 10 00
do en épinette rouge		do 25 00 30 08

BOIS DURS

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24c
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12c
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14c
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13c
Cerisier 1 à 4 pouces	do	8 à 10c
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	18 00 à 22 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
do 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	25 00 à 30 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	20 00 à 25 00
do do blanc	do	40 00 à 50 00
Plaquage (sencers):			
Uni	par 100 pieds	90 à 1 00
Français,	la feuille	15 à 25c
Américain,	d	15 à 18c
Erable piqué,	le pied	00 à 5c
Noyer noir ondé,	do	00 à 5c
Acajou (mahogany)	do	8 à 10c

Geo. Bradshaw & Cie

Marchands de
Bois de Sciage et de Charpente
Bureaux, 41 rue du Bassin
(Près de l'Eglise Ste Anne)
Manufacture de Boîtes d'Emballage, Sciage et Planage.
Bois durs et mous de toutes sortes, bruts blanchis ou préparés, toujours en stock

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine
Coin de la rue Papneau MONTREAL.
Cut constamment en mains une quantité considérable de

Bois de Sciage Sec

Qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance.
Téléphone No 6089.

T. PREFONTAINE. H. BOURGOUIN.

T. PREFONTAINE & Cie

MARCHANDS DE
Bois de Sciage
BUREAU:
Coin des Rues Napoléon et Tracey
STE-CUNEGONDE
Clos à Bois: le long du Canal Lachine, des deux côtés
Tel. Bell 5141 MONTREAL

WILLIAM RIOPEL. ALPHONSE BOURDON

RIOPEL & BOURDON

(Successors de EUGENE MALO)
Marchands de Bois de Sciage
Coin des rues Vitre et des Allemands
Ena rize de Drill Shed MONTREAL.



Voici, Madame, le vraie "SIROP DE MERISIER COMPOSE," de A. C. DIONNE, le seul remède qui peut guérir de ce Rhume et de cette Toux mortels.
Ce remède composé de Savoyanne, de Marrub (Horum), de Gomme d'Epinette et de Sirop de merisier, etc., est reconnu comme ce qu'il y a de plus certain pour guérir la toux, l'enrouement et le rhume. Voici ce qu'écrivit un médecin:—

SAINT-ALPHONSE DE GRANBY.
Monsieur.—Ayant prescrit votre SIROP DE MERISIER COMPOSE dans plusieurs cas de Toux et de Rhume opiniâtres, etc., je puis affirmer que c'est un véritable spécifique: aussi je ne cesserais de le commander.
Votre, etc., L. J. ROY, M. D.

ALB. C. DIONNE

No 243 rue Lafontaine, Montréal.

DEMANDEZ-LE.

IL EST EN VENTE PARTOUT.

C. A. MARTIN & CIE.

FABRICANTS DE—

Téléphones Patentés de Martin,

POUR

Bureaux, Magasins et Manufactures.

ANNONCIATEURS,

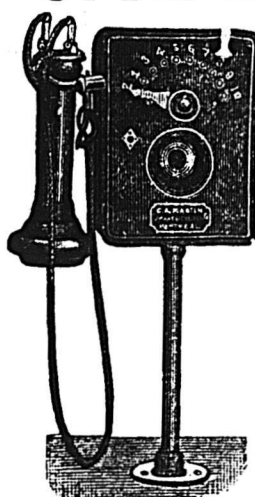
Cloches et autres Instruments Electriques de tout genre.

Manufacture et Bureau:

8 RUE ST-ANTOINE, - MONTREAL.

Tous nos instruments sont garantis de valeur égale à ceux des meilleures fabriques américaines et sont vendus à des prix aussi bas qu'il est possible d'atteindre avec une fabrication de première classe.

Sur demande nous fournirons des estimés et des Catalogues.



PURIFIEZ LE SANG - COMME REMEDE INFALLIBLE - PRENDRE TOUJOURS LA VERITABLE - FORTIFIEZ LE SYSTEME

POUR LES SCROFULES - POUR LES ULCERES - POUR LA DEBILITE NERVEUSE - POUR LA GOUTTE - POUR LA DYSPEPSIE - MALADIES DU FOIE - MALADIES DES REINS - POUR ... ENRICHI R LE SANG

ESSAYEZ LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL 60 ANS DE SUCCES

COMME TONIQUE

HUDON, HÉBERT & CIE.

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Provisions**EN GROS**

304 et 306 RUE ST-PAUL — 143 et 145 des Commissaires.

N. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MESSE, et tenons constamment en mains, pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragonne et les Sauternes.

**Les Sucres Granulés,
les Sucres Jaunes et
les Sirops de la**

**St. Lawrence Sugar Refining Co.
SONT PURS.**

- PAS DE BLEU -

Aucune matière colorante n'est employée
dans la fabrication de

NOS SUCRES GRANULÉS.

FONDÉE EN 1837

L. W. TELMOSSE & Cie.

(Successors de Gaucher & Telmosse.)

IMPORTATEURS DE

Épicerie, Vins, Liqueurs, Conserves alimentaires etc.,

87 et 89 Rue des Commissaires, 2 244 et 246 rue St-Paul, Montréal

N. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MESSE, SICILE, TARRAGONNE et nous tenons constamment en mains les vins de SAUTERNE et CLARETS.

G. G. GAUCHER.

Farines, Provisions, Produits de la ferme,

SEUL AGENT EN CANADA DE
LA POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE pour les Chevaux et bêtes à corne.

Tonique, Stomachique, Dépurative et Vermifuge.

91 et 93 rue des Commissaires,
MONTREAL.**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS DE

Marchandises françaises, anglaises et américaines.

Toujours en mains, un assortiment complet de

Fils de coton de Brooks, Chapeaux de Paille, Tabac Canadien.

Laine et toile du pays échangées pour des marchandises sèches. Nous avons aussi toujours en mains les CLAQUES et PARDESSUS que nous vendons avec les plus forts escomptes alloués.

334 et 336 rue St-Paul et 109 rue Des Commissaires, Montréal.

A. Ferland & Cie

FABRICANTS

Soda, Ginger Ale, Cidre Champagne

Et de toniques au houblon.

Agents de la célèbre eau minérale
St-Benoit.

103 & 109 RUE CAMPEAU.

Ordres promptement exécutés

TELEPHONE 6806.

ETABLIS EN 1855.

J. CHRISTIN & CIE.,

FABRICANTS DE

BOISSONS GAZEUSES,Cidre Champagne, une spécialité.
Ginger Ale.Mexican Cream Soda | Eaux Apollinaris, Soda
" " Lemonade | et Vichy en Syphons et
" " Ginger Beer | en Cylindre.
Etc, Etc, Etc.

Seuls agents pour l'Eau Minérale de Varennes

MARCHANDS DE GLACE.

149 Rue Sanguinet, Montreal.

D. W. GAGNON, GÉRANT.

SAINDOUX ! SAINDOUX !!

Nous avons eu l'avantage d'acheter une quantité considérable de Saindoux avant la dernière hausse, et nous pouvons offrir les marques suivantes à des prix exceptionnels :

"FAIRBANKS" "PRINCESS" "ANCHOR" "GLOBE"

N. B. Demandez nos prix.

LAPORTE, MARTIN & CIE
MONTREAL.

.. POISSONS ..

Une Spécialité.

N. QUINTAL & FILS,

— EPICIER EN GROS —

274 Rue St-Paul, - MONTREAL.

Médaille d'Or à l'Exposition de Québec.

Médaille à l'Exposition de Toronto

Compagnie Centrale de la Charente

ALEXANDRE MATIGNON & CIE
COGNAC

Véritable Cognac, Fine Champagne, en fûts, bouteilles, flasks, carafes.

AGENTS :

A Québec : H. Beaudry, rue de la Fabrique.

A Brantford : T. S. Hamilton & Cie.

A MONTREAL : J. A. McCARVILLE, 260 St-Jacques, coin McGill.

Prière de se méfier des contrefaçons.

THIBAUDEAU BROS & CO

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES, FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES.**332 RUE ST-PAUL, Montréal,**

QUÉBEC, WINNIPEG ET LONDRES, ANGLETERRE.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Produits Français—en gros**EAUX MINÉRALES, PRODUITS PHARMACEUTIQUES.**

393 rue St-Paul, et Place de la Douane.

(N. B.—La maison livrant ses produits tels qu'elle les reçoit,
en garantit la pureté.)

MAISON FONDÉE EN 1864.

D. C. BROSSEAU**EPICIER EN GROS****Importateur directe des pays de production.**

Thés, Cafés, Vins, Liqueurs, Sucres, Sirops, Mèlasses
Conserves alimentaires, et article
d'assortiment général.

SPECIALITÉ.—Épices et Cafés moulus et empaquetés à son moulin à épices "City Coffee and Spice Mills."

SPECIALITÉ.—Célèbres poudres à pâte "Victoria" et "Alba-bi". [Marque de la fabrique enregistrée.]

VINAIGRES purs de la grande manufacture de vinaigre "Brosseau et Cie.", coin des rues Bonsecours et Champ de Mars

ENTREPOTS ET BUREAUX

NOS 1436, 1438 ET 1440, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.

MAISON FONDÉE EN 1886.

Renseignements Commerciaux et Contentieux.

Renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les Maisons de Commerce et d'Industrie du Canada.

- Chaput Freres -

10 PLACE D'ARMES

MONTREAL.

NOTE SPECIALE

MM. Hudon, Hébert & Cie informent leurs clients que leur établissement sera fermé le 1er février prochain, pour faire l'inventaire annuel.

LA SEMAINE COMMERCIALE

ET FINANCIERE

Montréal, 9 février 1893.

FINANCES

La banque de France, la seule autorisée à émettre des billets en France, s'est vue, il y a une quinzaine de jours, obligée de payer en or, ayant atteint la limite fixée par la loi à sa circulation, soit trois milliards et demi de francs (\$700,000,000.) Depuis, une loi temporaire l'a autorisée à porter sa circulation à quatre milliards (\$800,000,000.) Pour garantir cette circulation, dont le gouvernement français est responsable, la banque est obligée de tenir dans ses caisses, en or et en argent, une somme égale à la moitié de sa circulation. C'est ce qui fait que la banque de France est aujourd'hui possesseur d'à peu près le quart de tout l'or monnayé qui existe dans le monde entier. Cela amène aussi de la demande pour l'or, lorsque la banque voit augmenter sa circulation et qu'elle se trouve obligée en conséquence d'augmenter son encaisse. Et ça lui permet aussi à l'occasion, de prêter à ses rivales une bagatelle de \$15,000,000 en or, lorsqu'une crise menace le marché des métaux précieux en Angleterre.

Les achats d'or de la banque de France s'étant ralentis, les métaux précieux sont devenus plus abondants sur les marchés de Londres et de New-York, et le ton du marché des capitaux est devenu plus facile. A Londres, les effets de banque à 1 ou 3 mois sur le marché libre sont cotés de 1 1/2 à 1 7/8 p. c. La banque d'Angleterre maintient son taux à 3 p. c.

A New-York, les prêts à demande sont cotés à 1 1/2 p. c.

A Montréal les capitaux sont abondants, pour tous les besoins légitimes et on peut emprunter, sur nantissement de titres, actions ou obligations, au taux de 4 1/2 à 5 p. c. Les effets de commerce sont escomptés au taux de 6 1/2 à 7 p. c. pour la clientèle régulière des banques.

Le change sur Londres est plus cher. Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 9 3/4 et leurs traites à demande, de 10 à 10 1/16. La prime sur les transferts par le câble est de 10 1/2. Les traites à vue sur New-York font de 1/2 à 1 1/2 de prime.

Les francs valaient hier à New-York

5.17 1/2 pour papier long et 5.15 pour papier court.

La bourse a été plus active que de coutume, depuis notre dernière revue; mais les variations des cours ont été très légères, sauf sur deux ou trois valeurs.

Les banques ont eu des cours soutenus. Nous trouvons la Banque de Montréal à 236; la Banque des Marchands à 168, la Banque du Commerce à 146 1/2, la Banque Ontario à 124 vendeurs et 120 acheteurs.

La Banque du Peuple a des ventes à 117, en hausse de 1 p. c.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
B. du Peuple	120	117
Banque Jacques-Cartier	140	130
B. Hochelaga	133	128
B. Nationale	100	90
B. Ville-Marie	---	---

Ce sont les actions des compagnies de coton qui ont fourni le plus grand nombre de vente. La Compagnie de Montréal, surtout, qui doit émettre de nouvelles actions, ces jours-ci, est en faveur et elle a continué à hausser activement depuis jeudi dernier. Elle était rendue hier matin à 159 1/2; dans l'après-midi, elle a un peu baissé et clôture à 158.

La Dominion Cotton Co a haussé à 143 1/2; la Colored Cotton Mills à 113, ce qui fait, de part et d'autre, une hausse de 3 à 4 p. c. sur la semaine, puis elles sont descendues à 140 et à 111 respectivement.

Le Richelieu, dont l'assemblée générale annuelle a lieu au moment où nous écrivons ces lignes, a donné lieu à un bon nombre de transactions; mais on paraît être arrivé à la conclusion qu'il n'y aura pas encore de dividende cette année et les cours, qui étaient montés à 75, sont descendus à 72.

Les chars Urbains ont eu leur part d'attention, mais ils reculent et ne se vendent plus que 183 et 182.

Le Gaz se vend à 231 et 232; le Pacifique 85 1/2 et 86; le Câble Commercial, 179 1/2, Duluth préférentiel est à 30 et le stock ordinaire à 13 1/2.

COMMERCE

L'échéance du 4 février a été en somme bien satisfaisante pour les banques, comme pour les marchands de gros; d'ailleurs la situation actuelle du commerce s'est sensiblement amélioré et, sauf la liquidation de fin d'année qui se poursuit actuellement, on ne prévoit pas des infortunes au moins à la campagne. A la ville on ne sait trop; il s'est fait beaucoup de commerce depuis l'automne, mais ce commerce a été fait en partie en dehors des limites des transactions sûres; beaucoup de lignes ont été vendues à bas prix—au dessous du prix coûtant—et on ne saura guère avant le printemps si, ceux qui se sont livrés à ce genre de spéculation su en tirer un bénéfice suffisant.

107 AVENUE PAPINEAU

--- JOS. ROBERT & FILS ---

Marchands de BOIS DE SCIAGE

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres

COMPTOIRS et FIXTURES de MAGASIN, BANCS D'EGLISE, BIBLIOTHEQUE

SPÉCIALITÉ

Nous avons un **SECHOIR A BOIS** le plus grand et le plus perfectionné du Canada.

Telephone: 6258.

L'hiver s'avance; les marchands doivent se préparer pour le printemps; ils ont tous à peu près rentré leur stock régulier; pour la campagne, la saison des graines de semence va s'ouvrir. D'après l'expérience des vieillards, on nous prédit un printemps hâtif; il faut savoir en profiter. Lorsque les cultivateurs seront occupés à leurs travaux, il sera difficile de les en détourner; que les marchands pressent donc leurs collections: les cultivateurs ont tous des denrées à vendre et tous les produits de la campagne sont chers; ils n'ont donc aucun prétexte pour remettre le règlement de leurs comptes.

Alcalis.—On nous signale un peu plus de fermeté dans les potasses; nous cotons aujourd'hui: potasses premières \$4.25 à \$4.30; do secondes, \$3.60 à \$3.65; perlasse, \$5.25 à \$5.30.

Bois de construction.—Comme il n'y a presque pas de contrats donnés pour le printemps, le commerce de bois aux clos de la ville est languissant et les ventes ne sont que du détail. Les prix varient peu, mais il est moins difficile d'obtenir un peu d'escompte qu'autrefois.

Charbons.—Rien de changé encore dans les prix du détail, du moins au moment où nous écrivons, mais la situation générale des charbons durs est en hausse, la température ayant partout augmenté la consommation et les glaces des rivières de New-York et de la Pennsylvanie ayant empêché les transports par eau. Il est certain qu'on doit s'attendre à une hausse prochaine si le temps reste froid.

Cuir et peaux.—Une bonne demande a encore mis de l'activité cette semaine dans les cuirs légers; les gros cuirs sont modérément actifs. Le marché est encore trop bas pour que l'exportation y soit profitable. Les prix du marché ici sont en faveur des acheteurs.

Les peaux vertes de la boucherie sont tranquilles.

On paie à la boucherie:

No 1	\$0.00 à 5.00
No 2	0.00 à 4.00
No 3	0.00 à 3.00
Veaux	0.05 à 0.06
Agneaux	0.90 à 1.00
Moutons tondu	0.00 à 0.00
Moutons laine	0.90 à 1.00

Draps et nouveautés.—Le détail arrive à la fin de la saison et les ventes diminuent, il faudra attendre le printemps et les fêtes plutôt, pour voir renaître un peu d'activité. Le gros est tranquille.

Epiceries.—Bonne activité dans cette ligne; collections meilleures.

Rien de changé à la position des thés et des cafés.

Le sucre brut est en hausse sur les grands marchés, mais nos raffineurs s'en tiennent à leurs prix et les marchands de gros ne changent pas leur geste.

Nous cotons:

Extra ground, en quarts	5 1/2 c
" " boîtes	5 1/2 c
Cut loaf en quarts	5 1/2 c
" " "	5 1/2 c
" " en boîtes de 100 lbs	5 1/2 c
Cut loaf en demi-boîtes de 50 lbs	5 1/2 c
Powdered en quarts	5 1/2 c
" " en boîte de 50 lbs	5 1/2 c
Extra granulé en quarts	4 1/2 c
" " quarts	4 1/2 c

Les sucres jaunes valent de 3 1/2 à 4 1/2 par gradations de 1/2 par chaque degré en qualité et en couleur.

Rien de nouveau dans les fruits secs; les pommes au gallon et les pommes évaporées sont toujours très fermes.

La mélasse de Barbades est toujours fermes à 34c, à la tonne et 37 1/2 c en petits fûts.

Fers, ferronneries et métaux.—Il n'y a encore que peu d'animation dans ce marché et les prix, faute de transactions peut-être, restent sans changement.

Huiles, peintures et vernis.—Le ton des cours des huiles de lin de la térébenthine est encore ferme, et à la hausse, mais les prix ne sont pas encore changés. Il y a en ce moment des conférences fréquentes contre les manufacturiers et les importateurs de peintures qui voudraient arriver à une entente sur les prix; mais il n'y a encore rien de conclu.

L'huile à salade (graine de coton) est encore en hausse nous la cotons aujourd'hui de \$1.05 à \$1.10. Nous haussons aussi de 5c, l'huile de marsouin.

Poisson.—Marché actif, à l'approche du carême, et prix soutenus.

Morue, No. 1, petite quart	\$5.90 à 6.00
do grosse do	7.00 à 7.25
do do en draft	7.75 à 8.00
Hareng, cap Breton, le quart	5.00 à 5.25
do French Shore do	4.50 à 0.00
do Labrador (genuine)	5.00 à 5.25
Poisson blanc 1/2 quart	\$6.00 à 0.00
Saumon Labrador 1/2 quart	7.00 à 7.50
" " quart	13.50 à 14.00
Traites des lacs 1/2 quart	4.50 à 0.00

Salaisons.—Le lard salé continue à hausser, voici un extrait de la dernière circulaire de M. Laing & Sons:

Lard Canada Short Cut Mess le quart	\$23.00
" " " le 1/2 quart	11.75
" " Short Cut Clear le quart	22.50
" " " le 1/2 "	11.25

La graisse composée "Anchor" est à \$2.10, à la manufacture, celle de Fairbank à \$2.20.

La graisse pure de panne "Anchor" en sceaux de 20 lbs vaut \$2.80; elle se vend:

Canistre de 10 lbs	13 1/2 c
" " 5 "	13 1/2 c
" " 3 "	14 c

La graisse composée en canistres vaut:

Canistre de 10 lbs	10 1/2 c
" " 5 "	10 1/2 c
" " 3 "	10 1/2 c

Les jambons valent de 13 à 14c la lb.

Montréal, décembre 1890. J'ai déjà eu l'occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je m'en suis toujours bien trouvé dans les affections de bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du Sirop de Térébenthine de Dr. Lavolette, et en ai obtenu des efforts prompts et remarquables, surtout dans les cas de *Toux Congale*. Mme recorder B. A. T. DE MONTIGNY.

Nos Prix Courants

Table listing various goods and their prices, including categories like 'The', 'Cafés verts', 'Epices', 'Fruits secs', 'Spiriteux', and 'Liquors'. Items include Japon Commun, Mocha, Java Old Gov, etc.

Table listing various goods and their prices, including categories like 'Vins', 'Vinaigre', 'Produits de la maison Michel Lefebvre & cie', 'Confitures en canistres', 'Gelles en canistres', 'Gelles en seaux', 'Gelles en tumbler', 'Divers', 'Savons', 'Cable', 'Ficelles', 'Vernis', and 'Pâtes et denrées alimentaires'. Items include Anisette, Ohe-ry Brandy, Crème de Noyau, etc.

Table listing various goods and their prices, including categories like 'Sagon', 'Manioca', 'Tapioca', 'Barley pot', 'Lait concentré', 'Rolled oats', 'Dessicated wheat', 'Chocolat', 'Farine préparée', 'Poudre à Boulanger', 'CONSERVES', 'Produits chimiques', and 'Essences et extraits'. Items include Sagon p. lb., Manioca do, Tapioca do, etc.

Table listing various goods and their prices, including categories like 'Spécialités de L. Robitaille', 'Spécialités de Wallace Dawson', 'CUIRS', and 'HUILES'. Items include Elixir Résineux Pectoral, Restaurateur de Robson, etc.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU: No 35, rue St-Jacques, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00

Canada et États-Unis..... 1.50

France.....fr. 12.50

Publié par

Société de Publication Commerciale

J. MONIER, Directeur.

F. E. FONTAINE, Gérant.

Téléphone 2602.

MONTREAL, 10 FEVRIER 1892

Les Finances Provinciales

Nos lecteurs ont dû éprouver un véritable soulagement en constatant que le discours du budget de M. Hall parle du budget au lieu de consacrer, comme c'était l'habitude, une bonne couple d'heures à éplucher les budgets de ses prédécesseurs. M. Hall a été clair, concis et précis, *to the point*, comme on dit en anglais; il a même été peut-être un peu trop concis en ce sens qu'il nous a laissé entrevoir, à deux ou trois reprises, des projets que nous voudrions lui voir expliquer plus clairement, ou bien dont il n'aurait pas dû parler du tout. La nature humaine est ainsi faite.

A grandes lignes on peut ainsi résumer son exposé des budgets de 1891-92, 1892-93, 1893-94! En 1891-92, les dépenses ont été de \$499,655.06 en dessous des évaluations budgétaires et les recettes, de \$66,297.14 en dessous des prévisions du budget.

L'exercice 1892-93, a donné, jusqu'ici, des résultats du même genre: pendant les six premiers mois, les recettes ont dépassé de \$422,448.82 celle des six premiers mois de 1891-92; les dépenses, de leur côté, ont été diminuées, de sorte que le déficit, à la fin de l'année, sera considérablement réduit.

L'année dernière, M. Hall nous disait que, pour faire équilibrer les deux côtés du budget, il lui faudrait une augmentation de revenu de \$1,000,000 et qu'il se proposait de demander cette augmentation de revenu à de nouvelles taxes.

Les nouvelles taxes ont été votées; l'on a commencé dès cette année à les percevoir; et M. Hall calcule qu'elles vont augmenter nos recettes de l'exercice de \$450,000. Il estime que l'augmentation de certaines licences lui donnera aussi en plus \$50,000. Dans ses évaluations de la plus-value des recettes, figure une somme de \$161 850, qui est le produit de la vente de coupes de bois, mais comme on ne vend pas de coupes de bois tous les ans, il ne faut pas compter cela comme une recette permanente.

Il n'y a donc, à vrai dire, que \$500,000 à ajouter aux revenus ordinaires et, pour quelqu'un qui demandait \$1,000,000, il y a de quoi être un peu désappointé. Cela nous amène à signaler les passages de son discours où il donne une idée de ce qu'il entend faire à ce sujet.

Il dit d'abord:

"Nous avons réclamé et exigé le paiement de ce qui nous est dû et on a répondu à notre appel. Nous insistons et nous faisons comprendre au public que les affaires de la province doivent être administrées d'une manière pratique et comme des affaires."

Et un peu plus loin:

"Quand à nos nouvelles taxes, nous en avons encore besoin pour balancer nos recettes et nos dépenses, assurer notre équilibre en peu de temps et établir notre crédit afin de faire face avec avantage aux échéances prochaines de nos obligations."

Non seulement M. Hall veut maintenir les nouvelles taxes, mais, comme elles n'ont pas produit tout ce qu'il en attendait, il propose de les augmenter.

"On verra, dit-il, que pour l'année 1893-94, j'ai prévu \$50,000 de plus qu'en 1892-93 pour la licence de manufacture et de commerce. J'en suis arrivé là par suite de mon intention de changer la loi de manière à ne pas permettre autant d'exemptions, et, si cela est possible, de l'appliquer même à l'année courante; si elle est adoptée, notre position en sera d'autant meilleure le trente juin prochain."

Il nous paraît donc clairement démontré que l'intention de M. Hall est, non seulement d'exiger le paiement intégral des taxes actuelles, mais d'en augmenter le produit, et dès cette année si faire se peut. Les agitateurs qui ont prêché la révolte contre la perception des taxes commerciales cet automne, vont se trouver obligés, ou bien de s'exécuter, ou bien de se faire exécuter, qu'on nous pardonne le mot. Il nous semble que si l'on y avait mis un peu plus de bonne volonté, d'un côté, on aurait pu obtenir plus d'égards de l'autre côté; si tout le monde avait payé ses taxes sous protêt, le trésorier provincial se serait probablement trouvé en face d'une plus-value considérable et il aurait été justifiable de remanier la loi. Il inscrit pour \$200,000 les licences le commerce et de manufacture, et l'on a calculé que, si tout le monde payait, la ville de Montréal seule donnerait plus que cela.

N'ayant pu percevoir qu'un montant bien inférieur à ses prévisions, M. Hall va être obligé d'augmenter le taux de la taxe ou, au moins, le nombre des taxes, pour arriver à percevoir la somme qui lui est nécessaire. C'est le plus clair résultat de la récolte des commerçants de Montréal.

Mais les \$50,000 de plus qu'il espère ainsi obtenir ne permettront pas encore à M. Hall d'équilibrer son budget. Il se propose de faire de nouveaux retranchements dans la dépense, mais ce n'est pas encore assez. Donc il faudra encore de nouvelles taxes.

Sous quelle forme? M. Hall n'en dit rien. A peine laisse-t-il entrevoir que ces nouvelles taxes sont nécessaires.

Il dit, plus clairement, que notre dette flottante et l'échéance de l'emprunt de 20,000,000 de francs en juillet prochain vont nécessiter un nouvel emprunt à long terme. Vaut-il se contenter, pour négocier cet emprunt, de l'autorisation donnée à M. Mercier en 1890 d'emprunter \$10,000,000 dont \$4,000,000 seulement ont été empruntés jusqu'ici? Il y a lieu de le supposer, puisqu'il

a l'air de dire qu'il rendra compte, à la prochaine session, des arrangements conclus.

Ce sont là les points que, en commençant, nous signalions comme laissés dans la vague. Peut-être vaudrait-il mieux s'en expliquer de suite, ouvertement. Mais les gouvernements ont tous la même répugnance à confier au public ce qui n'existe encore qu'à l'état de projet. Ils s'imaginent qu'en invitant les chambres et la presse à discuter avec eux, ils abaisseraient la dignité de la couronne; et peut-être, compromettraient le succès. Il est des négociations qui demandent à être menées confidentiellement; mais sur les questions de taxes, il nous semble qu'on pourrait, sans manquer au decorum gouvernemental, inviter la discussion avant que le gouvernement se soit formellement engagé. Dans d'autres pays, ces questions d'impôt sont souvent soumises à une commission d'enquête sur le rapport de laquelle le gouvernement appuie ensuite ses décisions. Nous ne demandons pas tant; mais nous aimerions, que M. Hall nous pardonne de terminer par une critique, qu'il eût un peu plus de déférence, sur ce point, envers ses collègues de la chambre et envers l'opinion intelligente du pays.

"La Consumers Cordage Co."

Parmi les excroissances économiques qui ont poussé sur notre société à la suite de l'adoption de la protection, les combines ou syndicats d'industries ont une prééminence tout-à-fait remarquable; et parmi ces combines, nous n'en connaissons aucun qui soit plus impopulaire, plus universellement détesté que celui des corderies.

L'industrie de la corderie était autrefois exploitée par une dizaine de maisons ou compagnies, situées dans les provinces canadiennes de l'est: Provinces Maritimes, Ontario et Québec. La protection de 20 pour cent qu'elle obtint lors de la mise en vigueur de la Politique Nationale, en fit une industrie florissante que la concurrence—comme pour le sucre et les cotonnades—empêchait de trop surcharger ses prix et de trop exploiter le public. Vers 1888 les corderies des États-Unis se syndiquèrent ou se combinèrent sous le nom de "National Cordage Co." Quelques mois après, un mouvement de consolidation se faisait aussi parmi les corderies du Canada. Deux syndicats se formèrent d'abord, qui englobèrent l'un les corderies de Québec et des Provinces Maritimes, l'autre celles de Montréal et du Haut-Canada. Pour le public, on donna un prétexte: La "National Cordage Co." des États-Unis s'était assurée le contrôle exclusif de certaines sources de production et afin de pouvoir acheter les matières premières à bonnes conditions, il était nécessaire que les établissements canadiens fussent affiliés à ceux des États-Unis.

Cet état de choses dura quelques

mois seulement, puis, un bon jour, on apprit que les deux syndicats s'étaient fusionnés et c'est ainsi que prit naissance la "Consumers Cordage Co."

Comme don de joyeux avènement à ce nouveau monopole, le gouvernement fédéral ajouta 5 p. c. aux droits protecteurs qui le défendent contre la concurrence (?) des États-Unis.

Avec 25 p. c. de droits à son avantage; la Consumers Cordage Co. a pu résister avec succès à toute tentative de concurrence étrangère; elle a élevé les prix de ses articles de 40 à 50 p. c. et elle distribuait à ses actionnaires, en 1891, un dividende et un bonus représentant ensemble 40 à 50 p. c. de leur capital.

La compagnie avait originellement un capital de \$1,000,000, dont la majeure partie est possédée par la "National Cordage Co." des États-Unis, qui a fourni les fonds pour l'organisation du monopole; le reste a été distribué aux actionnaires des anciennes compagnies que la "Consumers" a absorbé et racheté par les directeurs actuels.

Maintenant elle fait publier dans les jours l'ouverture d'une souscription au pair pour un tiers de son capital. On se demande naturellement, ce que cela veut dire.

Ordinairement, lorsqu'une compagnie, une maison de commerce ou un particulier, en pleine prospérité, demande de l'argent au public, c'est que son capital n'est pas suffisant pour l'extension que ses affaires ont prises. Il n'y a rien de tel dans le cas de la "Consumers Cordage Co." son capital est amplement suffisant, elle ne peut pas avoir besoin de construire de nouveaux établissements, puisque ceux qu'elle a, elle ne les emploie pas tous. Ceux de Québec sont fermés et les autres ont des périodes régulières de repos. La Compagnie sans exténuer ses employés, fabrique aussi rapidement que la demande s'en fait sentir, tout le cordage dont le marché peut avoir besoin; elle n'a donc aucun intérêt à augmenter la production; puis qu'elle fabrique assez et vend le prix qu'elle veut. Non, elle n'a pas besoin de nouveau capital.

Le prospectus qu'elle a lancé dit:

"Les directeurs, qui sont maintenant les propriétaires de toutes les actions formant le capital de la compagnie, ont décidé, à la demande de nombreux amis de la compagnie par tout le Canada, d'augmenter le nombre des actionnaires et d'offrir en vente, au pair, dix mille actions de cent piastres chacune, complètement libérées et quittes de tout nouvel appel de fonds."

Les directeurs, porteurs de tout le stock de la compagnie, d'après leur propre aveu, sont:

JOHN F. STAIRS, M. P. de Halifax;
A. W. MORRIS, M. P. P., de Montréal;

EDWARD M. FULTON, de Montréal;

GEORGE STAIRS, de Halifax;

JAMES M. WATERBURY, de New-York;

CHAUNCEY MARSHALL, de New-York;

WILLARD P. WHITLOCK, d'Elizabeth, New-Jers

A sept personnes, ils possèdent tout le stock de la compagnie, un stock qui leur rapporte \$400,000. bon an mal an, et, sans nécessité apparente, ils se sont décidés : d'abord à tripler leur capital, et ensuite à en offrir au public, un tiers au pair.

Ce n'est pas tout à fait naturel. On comprend bien que les bénéfices nets à partager qui, sur un capital de \$1,000,000 représentaient 40%, ne feront plus que 13% sur un capital de \$3,000,000.

La Compagnie pourra par conséquent continuer à faire d'énormes bénéfices aux dépens des consommateurs canadiens, et si on le lui reproche, elle dira : Mais je ne gagne que 13% sur mon capital ? C'est cette opération malhonnête—lors que la Compagnie qui s'y livre vit aux dépens du public comme la "Consumers"—que l'on appelle en anglais *watering the stock* mouillage du stock. Les sept messieurs en question ont mis dans l'affaire un capital plus ou moins réel de \$1,000,000 ; la petite opération qu'ils sont en train de faire leur rembourse toute leur mise, puisque les actions émises leur appartiennent et leur seront payées à eux, et, pardessus le marché ils resteront propriétaires de \$2,000,000 de stock rapportant 13% de dividende. soit, au taux de capitalisation des valeurs à la bourse représentant une valeur marchande de \$4,000,000 à 4,500,000.

Mais il y a encore autre chose. Comme le prospectus le dit, la "Consumers" est la seconde en importance du monde entier, des fabriques de cordes et de *fil à engerber* (*binders twine*.)

Nous n'avons pas suivi le marché des prix du fil à engerber que nous ne consommons guère dans Québec, mais nous sommes autorisés à croire qu'elle a été la même que celle des prix du câble. Or voici cette marche. Deux sortes de câble sont principalement en usage ici : le câble de sisal et celui de manille.

En 1885, avant la formation du *combine* le prix du gros était : sisal 7½c, Manille 9½c la livre. En 1886, le manille est coté 10 c. En 1887, Sisal 8½ Manille 9½ En 1889, avec les deux syndicats, sisal 9½, Manille 12½. En 1892 (circulaire de la Consumers Cordage Co) : sisal 9½, 10 et 10½ ; suivant grosseur ; Manille, 11, 11½ et 12c.

Ainsi le monopole de la Consumers nous a valu une augmentation de prix de 50% pour un article indispensable, de première nécessité surtout pour nos cultivateurs.

Dans le Haut-Canada, au Manitoba et au Nord-Ouest, on ne se sert plus que de la lieuse pour la récolte de grains ; or, en nous rapportant aux statistiques officielles, nous pouvons dire que l'on y récolte, en blé, avoine et orge, quelque chose comme 150,000,000 de minots.

Or, nous croyons rester beaucoup au-dessous de la vérité en disant que l'on emploie pour cela 15,000,000 de livres de fil à engerber ; et si la "Consumers" fait seulement 1c par livre de plus qu'elle ne devrait équitablement faire sur cet article, c'est \$150,000 par année

qu'elle extorque, sous la protection du tarif, à nos cultivateurs.

Aussi, dans l'Ouest, tout le monde crie contre cet odieux monopole. Conservateurs comme libéraux demandent à grands cris qu'on abolisse les droits sur le fil à engerber, et, parmi les remaniements du tarif que l'on croit les plus certains, figure en premier lieu, l'admission en franchise du fil à engerber.

Alors, que fait la Compagnie ? Sous prétexte d'annoncer son émission, elle subventionne les journaux ministériels, à la Panama, pour obtenir leur appui, et les journaux libéraux, pour leur fermer la bouche. Et si quelque député—en son propre nom ou au moyen de quelque homme de paille—se trouve parmi les souscripteurs du million offert au public, qui nous dira si sa souscription lui aura coûté un sou ?

A part que l'affaire des corderies est, en elle-même, une bonne affaire, tout cela sent terriblement le Panama !

Le congrès de la propriété foncière.

(Suite.)

Un certain nombre des membres du Congrès étaient venus avec la conviction que tout était pour le mieux avec le meilleur des Codes ; cependant ils en arrivaient au bout de discussions, à reconnaître la nécessité de la publicité réelle et bien fondée des critiques qui avaient soulevé leurs murmures à la première séance.

Il faut bien le dire, beaucoup de membres avaient l'intention arrêtée de combattre les livres fonciers. Ils les voyaient partout. Ils éprouvaient à leur égard ce que les aliénistes appellent le délire de la persécution. Ils tournaient et retournaient toutes les lettres de chaque projet de résolution pour essayer de découvrir s'ils ne s'y cachaient pas. Le cadastre leur causa une épouvantable terreur.

Toutefois la majorité du Congrès vota le 19 octobre qu' "il y aurait avantage à établir dans les titres de propriété la description des immeubles avec les références au cadastre."

Quel cadastre ? Le cadastre existant ? Mais est-il parfait partout ? Certains membres l'affirmèrent : mais leurs affirmations ne résistèrent pas aux démonstrations de MM. Charles Piat Cheyesso : 13,000 communes comprenant 20 millions d'hectares doivent être réarpentées intégralement : 22,000 communes, comprenant 29 millions d'hectares doivent être réarpentées en partie : il reste 1,100 communes dans lesquelles les plans cadastraux sont suffisants. Le lendemain, 20 octobre, le Congrès votait à l'unanimité la résolution suivante :

Le Congrès considérant :

1o "Qu'un cadastre ne peut jamais avoir par lui-même un caractère juridique ;

2o "Que le cadastre actuel déjà insuffisant pour assurer la juste répartition de l'impôt, l'est encore davantage pour fournir des références sûres aux titres de propriété.

"Déclare ;

"A. Si les dépenses peuvent être contenues dans des limites raisonnables, il est désirable que le cadastre soit refait dans ses parties défectueuses, révisé dans les autres.

"B. Pour faciliter le bornage collectif, il convient de faire application de la loi du 22 octobre 1888 aux syndicats du bornage, composé de propriétaires possédant dans une même commune une surface minimum déterminé d'un seul tenant

"C. Après la revision ou la réfection du cadastre, il importe d'en organiser la conservation."

Le 21 octobre eut lieu la grande discussion des livres fonciers. La Commission permanente avait déposé un projet de résolution organisant la publicité réelle et impliquant la force probante des livres fonciers.

Ce projet donna lieu à un débat très étendu et fort remarquable ; MM. Léon Michel et Massigli, professeurs à la faculté de droit de Paris, les soutinrent au nom des principes du droit romain, au nom des nécessités économiques modernes ;

M. Dansaert, à qui, président du Crédit Foncier de Belgique, on ne pouvait reprocher d'être un simple théoricien, fort de l'exemple de son propre pays, prouva qu'une réforme hypothécaire n'était pas tout, qu'il fallait pour asseoir solidement la propriété, en augmenter la valeur et le crédit, aller jusqu'au livre foncier.

Le parti opposant eût pour interprète MM. Douce et Aubert, notaires, et pour principal leader un avocat de Rouen, M. Martin, qui évoqua, avec une éloquence passionnée, les arguments de sentiment qui se dressent devant toute réforme : il opposa nos traditions, notre passé, notre nationalité à ces importations de l'étranger, venant d'un pays neuf, comme l'Australie, ou ce qui pis est de l'Allemagne. Il ne fut même pas rassuré quand M. Em. Besson lui répondit qu'on pouvait trouver l'origine des livres fonciers dans l'*appropriance* de Bretagne. Il nous fit entrevoir que nous revenions à l'investiture féodale, et il présenta l'Etat comme prêt à confisquer toutes les propriétés, du moment qu'il leur donnait une sécurité plus complète que celles qu'elles ont actuellement. Il étonna un peu quand il refusa de reconnaître la distinction établie entre les droits réels et personnels.

Le Congrès, par deux cent vingt-huit voix contre soixante et onze voix, refusa d'émettre un vœu en faveur de l'étude des livres fonciers.

Cependant, ceux mêmes qui avaient parlé dans ce sens avaient prouvé, par leurs propres discours, que cette étude était encore plus nécessaire peut-être à leurs adversaires qu'à leurs partisans.

Le lendemain, le Congrès adoptait à l'unanimité moins une ou deux voix, deux résolutions de MM. Noël Pardon, ancien gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, et Harold Tarry, tendant à expérimenter les livres fonciers avec force probante en Algérie et dans les colonies

À la dernière séance, sur le rapport de M. Fravaton, on a agité la question s'il ne fallait pas convertir les droits de mutation en impôt

sur la jouissance. Après un discours de M. Biseuil qui soutenait cette thèse, le Congrès ne s'est pas prononcé.

Après cet exposé des travaux du Congrès pose cette question : quels en sont les résultats ? N'est-il pas revenu en deça du Congrès de 1889 ? Ses décisions ne sont-elles pas de nature à prouver que la Commission du cadastre est trop audacieuse, et que nous devons abandonner, en France, toute velléité de constituer un titre de propriété irrévocable ?

Examinons. D'abord, ce Congrès a prouvé qu'il y avait unanimité pour une réforme hypothécaire ; il a reconnu la nécessité de la publicité de toutes les transcriptions ; il y a loin de là à la protestation de la Chambre des notaires contre la loi de 1855. Il a reconnu l'utilité de la réfection du cadastre et de la déference des titres au cadastre ; il a admis, en un mot, tous les préliminaires du livre foncier, mais il a refusé d'aller jusque là. Qu'est-ce que cela prouve ? Qu'il n'a pas été logique, voilà tout.

En Australie, Robert Torrens avait trouvé, comme ses principaux adversaires, les *solicitors* : son système n'a pas encore été appliqué en Angleterre, par suite de l'opposition des *solicitors*. Quand on consultait les conducteurs de diligences et les rouliers sur l'utilité des chemins de fer, ils considéraient tous qu'ils étaient inutiles, dangereux et impossibles. Des hommes désintéressés, mais effrayés par les nouveautés, partageaient leur opinion, et la perspicacité de M. Thiers lui faisait déclarer qu'ils ne seraient jamais que des instruments secondaires de circulations, bons pour la banlieue de Paris.

En face de propositions aussi audacieuses que celles que nous faisons il n'est pas étonnant de trouver, de la part des notaires et de beaucoup de fonctionnaires de l'enregistrement, une vigoureuse résistance : ils ont des habitudes acquises, le changement les dérangerait. Avec la meilleure foi du monde, ils considèrent comme un danger ce qui serait un trouble pour eux.

Naturellement, dans ce Congrès où on s'occupait des intérêts de la propriété foncière, les propriétaires, sans autre qualité que celle de propriétaires, étaient peu ou beaucoup représentés. C'est l'habitude. Jamais les consommateurs ne font partie des commissions d'enquête, quand il s'agit des tarifs douaniers, et ils laissent aux industriels le soin de traiter ces questions, comme si leurs intérêts respectifs n'étaient pas différents. Les notaires connaissent bien les questions de propriété, les conservateurs des hypothèques aussi, mais enfin ils ne sont pas de simples propriétaires n'ayant qu'un intérêt : avoir des titres de propriété irrévocables et pouvant se procurer facilement du crédit.

Malgré les oppositions qu'ont rencontrées les livres les livres fonciers dans ce Congrès, je considère qu'il a fait faire un pas considérable à leurs institutions. Pendant dix jours, dans des séances durant sept ou huit heures par jour les questions con-

cernant notre régime foncier ont été traitées à tous les points de vue. Jamais il n'avait passé par un pareil laminoir. Tous les membres du Congrès en sont partis avec la conviction qu'ils y avaient appris quelque chose.

Nous ne nous étonnons pas de la timidité de beaucoup d'entre eux en face de la gravité des problèmes posés. Ils n'ont pu, tout d'un coup, se dégager des préjugés dont les a imbus la distinction classique entre la propriété mobilière et la propriété immobilière. Un grand nombre de personnes considèrent que la propriété immobilière doit être stable, appartenir toujours aux mêmes familles et qu'une hypothèque conduit tout droit l'imprudent qui l'a consentie au conseil judiciaire. Nous venons leur dire : il faut que le titre foncier soit aussi irrévocable qu'un titre de rente ; il faut que ce morceau de papier qui remplacera toutes vos paperasseries et vos grosses, puisse être transmis par voie d'endossement, enregistré au bureau de la conservation foncière ; il suffira au propriétaire de le déposer dans une banque pour obtenir un prêt sur nantissement. Les gens sages, timorés, s'écrient : — "Mais c'est une révolution !" Nous leur répondons : — "Pacifique et légale," mais nous n'essayons pas d'en atténuer l'importance et si nous nous y attachons avant tant de persévérance et de passion, c'est précisément parce que nous considérons qu'elle doit avoir la plus profonde répercussion sur notre état économique.

YVES GUYOT.

Actualités.

Un horloger de Genève vient d'inventer la *montre parlante*. C'est une montre à répétition qui dit les heures au lieu de les sonner. Ainsi, quand vous rentrerez chez vous, après une veillée agréable où vous aurez perdu la notion du temps écoulé, votre montre en lui présentant gentiment le ressort, vous dira : "Deux heures trois-quarts." — Voilà une nouvelle application du phonographe qui aura de la vogue.

* *

Un étudiant de Milan avait découvert en 1859 le secret de pétrifier la chair humaine, mais il se noya quelques années après emportant son secret avec lui.

* *

D'après "Ryland's Iron Trade Circular", sur 751 haut-fourneaux en existence dans le Royaume-Uni, 359 seulement étaient en opération le 31 décembre dernier ; 19 avaient été éteints depuis le 30 septembre.

* *

La plus forte grue à vapeur du monde appartient à une compagnie de navigation de Hambourg. On l'emploie aux docks pour soulever les colis d'une grosse pesanteur en chargeant ou en déchargeant les navires ; on dit qu'elle enlève tout à fait aisément une locomotive à cinq paires de roues.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La société "Piché & Havard," Alphonse de la Durantaye, veuve A. Piché et Magloire Havard, nouveautés, Montréal, a été dissoute le 2 septembre 1892.

La société "G. M. Hodges & Co," Gilbert M. Hodges et Wm. A. Proulx, agents de manufactures, Montréal, a été dissoute le 1er janvier 1893.

La société "Robillard & Wolfe," Maxime Robillard et Michel U. Wolfe, grains, foin, charbon etc, Montréal, a été dissoute le 21 janvier 1893.

La société "Genser & Benjamin," Carl Genser et Isaac Benjamin, bouchers, Montréal, a été dissoute le 31 janvier 1893.

La société "Robert & Cie," Hormidas Legault dit Deslauriers, Olivier Placide Robert, Joseph A. Gagné et Jos. Alfred Paré, boissons, Lachine, a été dissoute le 25 janvier 1893.

La société "D. Ouimet & fils," Damase Ouimet et Alphonse Ouimet, hôteliers, Montréal, et la société "Ouimet & fils," Damase et Alphonse Ouimet, embouteilleurs, Mile-End, ont été dissoute le 31 décembre 1893.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"The James Robertson Company (Limited)" constituée en vertu de Lettres Patentes du Canada, le 31 décembre 1892, Montréal, James Robertson, président.

"Hanson Bros" courtiers et agents financiers, Montréal, William Hanson et Edwin Hanson. Depuis le 1er janvier 1893.

"G. M. Hodges & Co" agent de manufacture, Montréal ; William W. Whitlock, Gilbert M. Hodges et Wm. A. Proulx. Depuis le 1er janvier 1893.

"Robert & Cie" liqueurs et boissons, Lachine ; Olivier Placide Robert, Jos. A. Paré, Joseph A. Gagné, Edouard Ouellette et Adélar Martin. Depuis le 1er février 1893.

"The Globe Portrait Co" artistes photographes, Montréal ; Egérie Dufresne veuve de James Such et Omer Dufresne. Depuis le 7 décembre 1892.

"Chs. & A. Lapointe, carrossiers, Montréal ; Charles et Alfred Lapointe. Depuis le 2 février 1893.

"Jenkin & Holt" agents d'assurance, Montréal ; James F. Jenkin et Thomas Holt. Depuis le 1er novembre 1892.

"Robillard & Fluet" épiciers, Montréal. Antoine Trefflé Robillard et Adjudant Fluet. Depuis le 6 décembre 1892.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS.

Dame Annie Beauchamp, épouse de M. Adonias Dansereau, confiseur, de Montréal.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de M. Jean Bilodeau, de St-Elzéar ; premier et dernier dividende payable à partir du 20 février. H. A. Bédard curateur.

Dans l'affaire de M. Adolphe Payette, de Montréal, dividende payable le 20 février. Kent & Turcotte, curateurs.

CURATEURS

MM. Bilodeau & Renaud, ont été nommés curateurs à la faillite de M. J. A. Riopel, de Montréal.

MM. Bilodeau et Renaud ont été nommés curateurs à la faillite de W. F. Dogherty & Cie, de Montréal.

M. Charles Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de W. F. Beck & Co, de Montréal.

MM. Kent et Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de MM. Ber-

trand, Lavallée et Gélinas, de Montréal. M. Geo. Paré a été nommé curateur à la faillite de C. Kuhne, absent ; de Montréal.

M. Chas. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Jos. E. Deslauriers, de Montréal.

M. Chas Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de Samuel Mills, de Montréal.

MM. Kent et Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. J. O. Paré, de Montréal.

MM. Bilodeau et Renaud ont été nommés curateurs à la faillite de M. George Laroche, de Montréal.

MM. Bilodeau et Renaud ont été nommés curateurs à la faillite de M. Jacob Goldstein, de Montréal.

MM. Alex. F. Riddell et Wm. Common ont été nommés liquidateurs de la "Balmoral Hotel Company."

M. John McD. Hains a été nommé curateur à la faillite de Dannis O'Brien & Son.

MM. J. P. Royer et R. R. Burrage ont été nommés curateurs à la faillite de M. Julius Friedman, de Sherbrooke.

M. Aug. J. Andrews a été nommé curateur à la faillite de M. Siméon Simonson, de Québec.

M. N. Matte a été nommé curateur à la faillite de M. Chas. G. Beaulieu, de Lévis.

M. N. Matte a été nommé curateur à la faillite de M. Robert Morgan, de Québec.

MM. Bilodeau & Renaud ont été nommés curateurs à la faillite de M. Philippe Barbeau.

FAILLITES.

Montréal.—M. Adolphe Balthazar, entrepreneur, a reçu une demande de cession.

M. Abraham Brahadi, chapellerie et fourrures, fait cession de ses biens : Passif environ \$40,000.

Assemblée des créanciers le 16 février. Henry McDonald, maître charretier, a fait cession de ses biens :

Passif environ \$1,700. Assemblée des créanciers le 14 février.

La "Montreal Industrial Exhibition Co" a été mise en liquidation par ordre de la Cour.

M. Alphonse David, nouveautés, a fait cession de ses biens. Passif \$2,500.

Assemblée le 14 février. Douglas & McNiece, vaisselle etc., ont fait cession de leurs biens.

Passif \$38,750.00. Assemblée le 10 février.

La succession de M. A. Périard, libraire, a fait cession. Passif \$20,000.

Assemblée des créanciers le 16 février. Ste-Cunégonde.—M. Jean-Bte Deslauriers, pharmacien, a reçu une demande de cession.

St-Elphège.—M. Daniel Paquette, magasin général, est en difficultés.

Drummondville.—MM. Lemire & Frère, magasin général, déjà notés, sont en difficultés.

Sherbrooke.—MM. Chas. H. Nutter et Cyrus A. French marchands de vins etc, ont fait cession de leurs biens.

APICULTURE MODERNE

Elevage mixte

Annoucer le fusionnement du mobilisme (emploi des cadres mobiles) et du fixisme (emploi des cadres fixes) serait assurément prématuré. Néanmoins, sans être

prophète, on peut parfaitement prévoir une époque très prochaine, où se conclura une alliance en bonne forme entre les deux systèmes d'élevage réputés irréconciliables.

Un premier pas a déjà été fait, et des concessions réciproques, sont nées deux nouvelles théories mixtes, pouvant servir de fondement à l'apiculture perfectionnée. Le mobilisme abandonnant ses prétentions, parfois exagérées, fait une large part au fixisme, en lui cédant le nid à couvain ; quant au fixisme, il se plie aux exigences du mobilisme, en accordant droit de cité aux cadres à cire gaufrée, aux nourrisseurs perfectionnés, aux hausses à alvéoles artificiels et à sections. Les partisans des deux systèmes d'élevage se désistant de leurs prétentions les plus absolues, l'entente se fait aisément.

La première méthode née de l'union du mobilisme et du fixisme repose sur l'introduction, dans les anciennes ruches, de cadres mobiles garnis de rayons gaufrés. Comme on le sait, toute bâtisse se compose de deux parties bien distinctes : le nid à couvain et le grenier à miel. Dans les habitations tout à fait primitives, c'est-à-dire dans la ruche de paille composée d'une seule cavité intérieure, sans paroi aucune, le couvain et les provisions ne pouvaient être extraits séparément, et l'apiculteur en était étouffé par les abeilles, lorsqu'il voulait s'emparer du fruit de leurs travaux. Cette barbare coutume a, Dieu merci, presque universellement disparu, et la ruche ayant été perfectionnée a reçu, comme complément, un chapeau. Grâce à cette modification, l'habitation des faiseuses de miel est devenue plus confortable. L'étage inférieur, c'est-à-dire le parterre, est réservé au couvain et à la nourriture courante, tandis que l'entresol ou le premier étage est destiné à recevoir les provisions plus abondantes, nécessaires à l'entretien de la ruche en hiver. Ce sont ces provisions que l'apiculteur enlèvera pour son usage, au moment de la grande récolte, de manière à stimuler les insectes au travail. Il aura garde de ne pas toucher au nid à couvain, sauf le cas de nécessité urgente.

On le voit, la ruche est donc divisée en deux parties absolument distinctes : la hausse ou chapeau seule est accessible à l'éleveur. Tel est le premier système d'élevage, qui devient mixte si l'on substitue, à la hausse ordinaire et toute simple, des maisonnettes en paille, une hausse à rayons du genre Dadant ou de Layens. Comme cette espèce hybride est destinée, sans nul doute, à un certain succès dans les contrées où l'apiculture n'est pas encore très développée, voici quelques renseignements théoriques et pratiques, qui permettront de construire à très bas prix la ruche mixte, et de l'utiliser aussi avantageusement que possible.

Les bâtisses comprenant deux parties essentielles, appartenant l'une au fixisme, l'autre au mobilisme, il est nécessaire de ne les envisager que successivement.

Relativement à la capacité et à la forme du nid à couvain, d'excel-

lents conseils ont été donnés par M. l'abbé Voirnot dans son *Agriculture électorale*. La distinction entre le grenier à miel et le nid à couvain est extrêmement importante, dit-il, elle est fondamentale. Il s'agit ici d'une question d'histoire naturelle, indépendante, par conséquent, de la latitude et de la longitude. Dans tous les pays, il faut qu'au printemps ou en été les abeilles aient pu atteindre leur développement suffisant pour le moment de la miellée, et qu'en hiver, elles aient l'espace nécessaire pour loger la population et les provisions.

On sait d'autre part, que, dans une ruche bâtie, une capacité d'une pinte est nécessaire pour loger dans les rayons 2 livres de miel et entre les rayons mille abeilles; et quant au couvain, il faut à peu près une pinte pour loger 2,500 abeilles au berceau, ou environ pour 1 gallon 10,000 œufs ou larves. Partant de ces faits, dus à l'expérience, M. l'abbé Voirnot arrive à la conclusion suivante: Admettons qu'une colonie arrive en octobre avec 20,000 abeilles et 30 livres de provision pour elle-même et pour le couvain du printemps jusqu'en mai. Ce sont des chiffres respectables, qui n'ont cependant rien d'exagéré.

Comme généralement les abeilles ne logent pas entre les parties de rayons renfermant le miel operculé, qui serait trop froid, il faudra 4 gallons pour loger les provisions et 5 pour les abeilles, Total: 9 gallons. Le nid à couvain, en hiver, pourrait être réduit à moins de 9 gallons, s'il y avait moins de 20,000 abeilles, ou si on laissait moins de 30 livres à l'automne, en se réservant de compléter au printemps. Quelle capacité devra avoir le nid à couvain pour l'été, c'est-à-dire à partir de mai, époque où les abeilles se suffisent généralement? C'est ici que les chiffres peuvent et doivent être un peu plus élastiques, car la capacité devrait varier selon la ponte et celle-ci varie suivant la fécondité de la reine, suivant la population, suivant les provisions en miel et pollen, suivant la température. Partons donc d'une ponte de 3,000 œufs par jour, qui n'est pas le maximum, mais du moins le minimum du maximum. Le développement d'une abeille exigeant 21 jours, depuis la ponte de l'œuf jusqu'à la sortie de l'alvéole, une ponte de 3,000 œufs exigera 63,000 cellules, or, à 10,000 pour 1 gallon il faudra autant de fois 1 gallon que 10,000 sont contenus dans 63,000. Le premier écolier venu vous dira: en 63,000 combien de fois 10,000? Il y a 6, 3 gallons. La nourriture de ces 63,000 nymphes coûte 16 livres pour lesquels il faut 2 gallons. Total, en chiffres ronds, près de 9 gallons.

Ce calcul remarquable permet donc de déterminer a priori la capacité très approximative à donner un nid à couvain en toute saison. On arrive à ce nombre 8 à 9 gallons.

D'autre part, en prenant les dimensions de toutes les ruches à cadres, françaises, américaines, anglaises, allemandes, etc., présentées à l'exposition universelle de Paris en 1889, M. Voirnot est arrivé à un résultat confirmant plei-

nement les données précédentes: il a trouvé une moyenne de 9 gallons dans l'œuvre des cadres et une moyenne de 12 gallons dans l'œuvre des parois de ruches. On peut donc hardiment conclure qu'un nid à couvain, conforme au raisonnement et à l'expérience, doit avoir environ 10 gallons au maximum de capacité intérieure pour les ruches fixes, et 12½ pour les ruches à rayons mobiles.

Tels sont les principes essentiels qu'il est indispensable de ne pas oublier lorsqu'on veut s'occuper avec fruit d'élevage. La capacité à donner au nid à couvain étant connue, il reste à déterminer sa forme. On comprend aisément qu'en cette matière, on jouisse d'une certaine latitude surtout lorsqu'il s'agit de ruches mixtes dont la chambre inférieure n'est pas destinée à recevoir des cadres mobiles. Sans doute, si l'on possède déjà les ruches rondes en pailles et que l'on en soit content, on pourra, pour éviter les désagréments que procure opération de transvasage et, en même temps, utiliser un matériel auquel on ne saurait trouver d'autre emploi, se contenter de modifier légèrement la partie supérieure, de manière à la rendre apte à recevoir les hausses garnies de rayons artificiels. En général, il est cependant plus avantageux d'adopter la forme cubique. On peut facilement, sans être artiste en menuiserie, fabriquer des caisses carrées suffisamment bien ajustées. Si l'on est quelque peu habile, on les fera à double paroi et l'on adaptera à la partie inférieure un plateau mobile, ce qui facilite beaucoup le nettoyage. On pourrait même munir cette chambre à couvain de divers perfectionnements propres au mobilisme, tels que trous-de-vol rétractibles au moyen de plaques métalliques, nourrisseur dans le plateau, etc., mais que l'on n'oublie point que ce ne sont pas là des modifications indispensables,

D'ailleurs, comme les bâtisses peuvent être construites par les abeilles, selon leur fantaisie, puisqu'il n'y a ni cadres ni cire gaufrée pour les diriger, le fabricant de ruches ne sera plus tenu à cette extrême précision nécessaire lorsqu'il s'agit des chambres à couvain contenant des cadres. La hausse seule demandera des mesures très exactes; mais comme elle ne se compose que de quatre planches minces, sa construction n'offre aucune difficulté, à moins qu'on ne la surmonte d'un toit analogue à celui des ruches Dadant, ce qui la rendrait un peu coûteuse, mais beaucoup plus jolie. Placé dans un verger, une semblable maisonnette ne donne aucun embarras: on ne la touchera qu'au moment de la récolte. Les abeilles mettant le miel à proximité du couvain, c'est-à-dire à l'étage inférieur, auraient toujours des provisions suffisantes, ce qui supprime toute invention de l'éleveur, dont le rôle sera limité à l'extraction des rayons chargés de miel.

A. BERTHIER.

(Extrait du Cosmos)

Bureau de Poste

— DE MONTREAL —

DEFINITIONS ET REGLEMENTS.

1ère CLASSE

Comprend les Lettres, les Cartes Postales, Documents Légaux ou Commerciaux écrits en tout ou en partie, à l'exception de ceux spécialement exemptés, et toute chose du genre d'une lettre ou d'une correspondance écrite.

Les lettres pour le Canada et les Etats-Unis doivent être affranchies d'un port de 3 centins par once, et pour les autres pays 5 centins par demi once, à l'exception de quelques localités dans l'intérieur de l'Afrique, qui doivent porter 10 centins par demi once.

Pour la Côte des Neiges, Delorimier, Outremont, Côte St Antoine, Côte St Louis, Côte St Paul, Côte Visitation, Mile-End, Notre-Dame de Grâce, Ste Cunégonde (y compris les Avenues Dorchester et Metcalfe,) Maisonneuve, St Henri (Tanneries de l'Ouest) St Lambert, Longueuil, Ville-neuve et Montréal Sud 1 centin par once.

Pour les lettres locales mises à la poste à la Pointe St Charles, St Gabriel, Hochelaga et Quartier St Jean-Baptiste, ou déposés au bureau central, le taux est 2 centins par once.

Un envoi de cette classe insuffisamment affranchi, déposé à la poste et délivré au Canada, est taxé du double de l'insuffisance d'affranchissement.

Les lettres non-affranchies sont envoyées en rebut.

Celles qui sont insuffisamment affranchies, pour les Etats-Unis, ou en venant, sont taxées de l'insuffisance d'affranchissement payable lors de la distribution. Les lettres pour les Etats-Unis doivent être affranchies au moins d'un port de 3 centins.

Les lettres non affranchies pour le Royaume-Uni et autres pays, sont passibles d'un port double à leur destination, et du double de l'insuffisance d'affranchissement quand elles ont été insuffisamment affranchies.

Les lettres adressées à des initiales ou à un nom fictif, seront versées en rebut si on n'y a pas ajouté une adresse de rue, un numéro de boîte, ou une autre définition exacte.

Les lettres portant des timbres mutilés, ou tellement salis ou défigurés que les commis préposés au triage ne peuvent s'assurer s'ils ont déjà servi, seront envoyées en rebut.

Cartes-Postales

On ne peut rien attacher à une carte postale, et elle ne doit ni être coupée ni changée aucunement. Un timbre d'un centin collé à une carte postale ayant déjà servi, ne sera pas accepté comme une carte postale.

2e CLASSE

Pour le Canada et les Etats-Unis

Les journaux et les publications périodiques déposés au bureau de poste par le bureau de publication pour les abonnés réguliers résidant ailleurs au Canada ou aux Etats-Unis, sont transmis franc de port.

Les journaux et publications périodiques paraissant moins d'une fois par mois et adressés aux abonnés ou agents réguliers, et les numéros spécimens, 1 cent par livre ou fraction d'une livre.

Les journaux et publications périodiques d'Angleterre envoyés aux Agents ou Libraires pour des abonnés réguliers au Canada, sont admis franc de port.

Les journaux des bureaux de publication pour être distribués par les facteurs, sont passibles du port ordinaire des journaux d'occasion.

3e CLASSE

Objets divers pour le Canada

1. Journaux et publications périodiques d'occasion. Port, 1 centin par 4 onces; affranchissement obligatoire; limite de poids 5 lbs. Un journal seul ne peut pas plus de 1 once, pourra être admis pour ½ centin.

2. Paquets de livres. Port, 1 centin par 4 onces; limite de poids 5 lbs. excepté pour un livre seul, pour lequel la limite est de 7 lbs.

3. Objets divers. (A) Pamphlets imprimés, circulaires imprimés, &c., et

aussi les graines, boutures, racines, greffes, &c., port, 1 centin par 4 onces. (B) Les cartes géographiques, lithographiques, photographies circulaires produites au moyen d'un procédé mécanique facile à reconnaître, les actes, hypothèques, polices d'assurance, rapports de milice, d'écoles et de municipalités, papeterie imprimée, &c.; port 1 centin par 2 oz.

Les objets divers doivent être enveloppés de manière à être facilement examinés. La limite de poids est de 5 lbs.

4. Les patrons et les échantillons. Port, 1 centin par 4 onces; limite de poids, 24 oz; devront être enveloppés avec sûreté et faciles à l'examen, et pour la farine et objets de la sorte ou devra se servir de boîtes ou de sacs en toile.

Objets divers pour les Etats-Unis

(A) Les journaux et autres choses imprimées en général excepté les livres, port, 1 centin par 4 onces. (B) Autres objets divers, comprenant les livres; port, 1 centin par 2 onces, mais un affranchissement d'au moins 5 centins est nécessaire pour les papiers légaux ou commerciaux, et de 2 centins pour les patrons et échantillons.

La limite de poids pour les patrons et échantillons est de 8 onces, et pour autres objets dans cette classe de 5 lbs.

4e CLASSE—Paquets pour le Canada

Les paquets ou colis ne doivent pas dépasser le poids de 5 lbs., 2 pieds de longueur et 1 pied de largeur ou hauteur. Ils doivent être affranchi et le paquet devra être inscrit "par Paquet-Poste." On peut enregistrer les paquets au moyen d'un timbre d'enregistrement de 5 cents, en sus de l'affranchissement.

Les paquets insuffisamment affranchis seront admis et taxés du port dû, pourvu qu'ils soient affranchis au moins d'un port et que l'insuffisance d'affranchissement n'exécède pas un port.

5e CLASSE

Comprend les articles non passibles de port moins élevé. Le port est d'un centin par once ou par fraction d'once. Limite du poids de 5 lbs, 2 pieds de longueur et un pied de hauteur ou largeur. Les objets qu'on prétend être de la 5ème classe, doivent être arrangés de manière à ce qu'on puisse facilement s'assurer de leur contenu. Les paquets de 5ème classe, comprenant les graines, les boutures, racines, greffes peuvent être expédiés aux Etats-Unis, affranchis du même port qu'au Canada, mais le contenu sera passible d'inspection et de droits de douane aux Etats-Unis. Les boîtes fermées contenant du poisson, du homard, des légumes, des viandes, etc., dont les étiquettes indiquent clairement le contenu, étant dans les conditions de sûreté voulue, peuvent être transmises en Canada comme objets de 5ème classe, mais rien de cacheté ne peut être transmis aux Etats-Unis. Les liquides, les huiles et les substances grasses peuvent être transmis en Canada et aux Etats-Unis comme objets de 5ème classe, quand ils sont expédiés dans les conditions de sûreté exigées par le Guide Postal du Canada. Les clichés sont inclus dans cette classe. Un paquet de 5ème classe insuffisamment affranchi sera taxé le double du port dû, pourvu que ce ne soit pas plus de 5 cts.

Paquet-Poste

Pour le Royaume-Uni et les Pays et Colonies avec lesquels le Royaume-Uni entretient une Poste aux Paquets, et pour Terre-Neuve, les Barbades, Grenada, St Lucia, St Vincent, la Jamaïque et le Japon.

Les paquets pour le Royaume-Uni, pesant sept livres et pour les Colonies et les pays pour lesquels le Royaume-Uni entretient une poste aux paquets, et pour Terre-Neuve, de 2 pieds de largeur ou hauteur, et enfermés et enveloppés convenablement, seront admis au bureau des renseignements et aux bureaux de réception jusqu'à 6 heures p.m. (dimanches et fêtes exceptés) à des conditions qui seront expliquées aux envoyeurs. Les frais de poste pour les paquets à destination du Royaume-Uni, sont de 20 cts la livre ou fraction de livre. Pour le Japon, 25 cts la livre. Limite du poids est de 5 lbs. Pour Terre-Neuve, 15 cents la livre, ou fraction de livre. Pour les Barbades, Grenada, St Lucia, St Vincent et la Jamaïque

20 cents la livre. Pour les autres pays on s'assurera des frais de port en déposant les paquets. Les paquets pour Terre-Neuve sont expédiés quotidiennement à Halifax, N. E., pour le Japon à Vancouver, C. A., pour les Barbades, I. O., à St Jean, N. B., et pour le Royaume-Uni et les autres pays et les Colonies par la malle hebdomadaire transportée par les vapeurs des lignes Canadiennes et Dominion. Les paquets poste déposés sans les formalités voulues sont envoyés en rebut, à Ottawa.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 4 février 1893.

Chez M. THÉO. DAoust, Architectes.

Rue St-Laurent.—Une bâtisse à 4 étages formant 6 logements et 2 magasins.

Menuiserie, Lalonde & Girard.
Couverture, E. Chanteloup.
Plomberie, } State & Co.
App. de chauff., }
Brique, } Charpentier & Pepin.
Enduits, }
Peint. et v., }

Ouvrages en fer, E. Chanteloup.
Propriétaires, Wilson & Frost.

NOTES

M. Théo. Daoust est à préparer les plans et devis pour les constructions suivantes :

Deux grands magasins rue Notre-Dame-Ouest.

Deux maisons à logements rue St-Denis, pour Alph. Valiquette, Ecr.

Deux maisons à 3 logements chacune, rue des Allemands, pour M. J. B. Lacasse.

Le Presbytère de la Pointe-Claire.

Une maison à 3 logements rue St-Urbain, pour la succession Comte.

Quatre maisons Avenue Atwater, pour J. B. Brouillette, Ecr.

VENTES PAR LE SHERIF.

Pour la semaine prochaine.

Le 18 février 1892.

FERRIER vs. BÉLANGER

Ste-Cunégonde

Rue Atwater.—Partie des lots 730 et 731, Ste-Cunégonde, contenant 39½ x 30 p. puis 36 en front et 28 en profondeur x 55; maison à 3 étages et 5 logements.

Vente au bureau du Shérif le 18 février à 10h a. m.

FRANÇOIS RIVEST,
ENTREPRENEUR-MENUISIER
4 Mitcheson Avenue.

HORMISDAS GONTANT,
Contracteur Platrier.
475 Rue Lagachetière, MONTREAL

EUSEBE PAQUETTE o.
ENTREPRENEUR-BRIQUETIER
264 LOGAN, Montréal.

LAMBERT & FILS Constructeurs
—129-131—
Tel. 643. Rue Berri, Montréal

LEANDRE DEMERS
MENUISIER ET CHARPENTIER
56 Rue St-Dominique, Montréal.

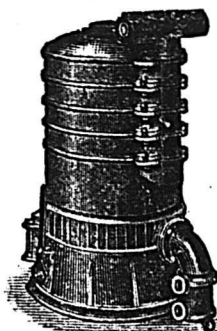
LABRECQUE & MERCURE,
ENTREPRENEURS-MENUISIER,
37 ruelle ST-ANDRÉ, Montréal.
Tel. Bille 6323.

H. C. LÉTOURNEUX, C. LÉTOURNEUX, vice-prés. J. LÉTOURNEUX sec.-trés

LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS

NOS. 261, 263 ET 265, RUE ST-PAUL
A l'enseigne de l'enclume, MONTREAL

LA BOUILLOIRE A EAU CHAUDE "STAR"
POUR LE CHAUFFAGE DES EDIFICES ET RESIDENCES



Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.

VALLEYFIELD, 9 mai 1892.

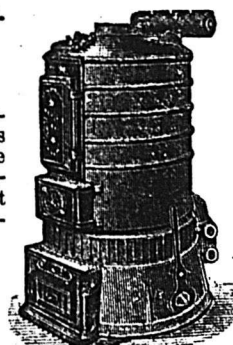
MM. E. A. MANNY & CIE.

MESSIEURS.—Je suis très heureux de constater que les fournaises "Star" installées dans l'église de Ste-Cécile, en novembre dernier, ont donné pleine et entière satisfaction. L'église a été mieux chauffée et nous avons dépensé quinze tonnes de charbon de moins que l'hiver précédent.

Votre obéissant serviteur,

J. O. ROUSSIN, Ptre, Curé.

Brevetée en Canada et aux Etats-Unis
MANUFACTURÉE PAR



E. A. MANNY & CIE

590 Rue Craig, Montreal

Demandez nos catalogues, certificats, circulaires et listes de prix.

ROBIN & SADLER

MANUFACTURIERS DE

COURROIES EN CUIR

2518, 2520 et 2522 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

THE EDWARD CAVANAGH CO

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS.

Ferronneries, Poêles, Ustensiles de Ménage, Fournitures de Plombiers, Tuyaux en grès, etc, Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, etc.

Huiles à lubrifier et à bruler. Composé "Sun" pour Bouilloires.

Charbon "Scranton" de la Delaware Lakawanna & Western R. R. Co'y

2547, 2549, 2551 & 2552 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Téléphone Bell No. 8025.

Coin de la rue des Seigneurs

C. A. MARTIN & CIE.

—FABRICANTS DE—

Téléphones Patentés de Martin,

POUR

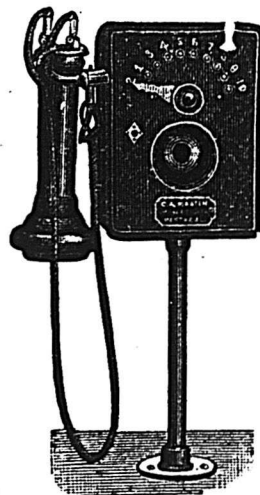
Bureaux, Magasins et Manufactures.

ANNONCIATEURS,

Cloches et autres Instruments Electriques de tout genre.

Manufacture et Bureau :

8 RUE ST-ANTOINE, - MONTREAL.



Tous nos instruments sont garantis de valeur égale à ceux des meilleures fabriques américaines et sont vendus à des prix aussi bas qu'il est possible d'atteindre avec une fabrication de première classe.

Sur demande nous fournirons des estimés et des Catalogues.

Infiniment supérieur à l'Extrait de Bœuf.

Johnston's Fluid Beef

est une concentration des qualités nutritives du bœuf, débarrassées des matières inutiles: peau, suif ou tissu indigestible, et c'est la quintessence des vertus du bœuf.

Quant aux extraits de bœuf, ce n'est que le jus extrait de la viande de bœuf et ce ne sont, tout au plus, que des stimulants.

ANNONCEZ

— : DANS : —

LE



Prix Courant

— : POUR : —

ACHETER

— OU —

VENDRE

— DES —

PROPRIETES

NOS PRIX COURANTS

Table listing various commodities such as metals (Cuivre, Etain, Plomb), iron (Acier), and hardware (Clous, Fers) with their respective prices in dollars and cents.

Table listing various types of lumber (Limes, Méches, Bois), iron products (TOLE, FERBLANC), pipes (TUYAUX), and other building materials with their prices.

Table titled 'VERRES A VITRES' listing prices for various sizes of glass panes (United, do, do, etc.).

GRAINES DE SEMENCE.

Semences et Graines des Champs, de Jardins et de Fleurs. Blé Blanc de Russie, de la Mer Noire, Ecossois (Fife) et du Manitoba. Seigle, Lentilles, Mil, Trèfle, Avoine Blanche et Noire et d'Australie.

WM. EVANS, Importateur de Graines de Semence, 89, 91 et 93 RUE MCGILL, MONTREAL.

W. & F. P. CURRIE & CIE, No. 100 Rue des Sœurs Grises, MONTREAL.

Importateurs de Tuyaux d'Egouts Ecossois, Ciment de Portland, Têtes de cheminées, Tuyaux pour ventilateurs, etc.

Blanc de Céruse, Glaise à Porcelaine, Fabricants d'Acier Bessemer, Ressorts de Sofa, Fautouils, Lits, Etc.

OSCAR GAUDET AVOCAT, 1572, NOTRE-DAME, MONTREAL.

J. M. Marcotte COMPTABLE ET AUDITEUR, LIQUIDATEUR DE FAILLITES, 58, Rue Saint-Jacques, MONTREAL.

Geo. H. Plourde AVOCAT, 32 RUE ST-GABRIEL, Bureau du soir, 313, Rue Richmond.

Marbrerie Canadienne, Grant et Marbre de différentes couleurs, 36 Rue Windsor, - - Montréal.

A. R. CINTRAT MARBRIER SCULPTEUR, Monuments, Pierres Tumulaires et Devants de Cheminées en tous genres, Carrelage en Marbre et Mosaïque, Tables pour Plombiers, Meubliers, etc. Téléphone No 2973.

Garand Terroux & Cie BANQUIERS ET COURTIERS, No 3 Place d'Armes, Montréal. Effets de commerce achetés. Traités émis sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique.

Banque Ville-Marie BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL. Capital souscrit \$500,000. DIRECTEURS: W. WEIR, W. STRACHAN, O. FAUCHER, JOHN T. WILSON, GODF. WEIR.

La Banque Jacques-Cartier Bureau principal, Montréal. CAPITAL PAYE \$500,000, RESERVE 175,000.

Beauharnois, Drummondville, Fraserville, Hull, P. Q., Laurentides, Q., Plessisville, St Sauveur, Québec, St Hyacinthe, St Simon, Valleyfield, Victoriaville, Ste Cunégonde, Mont., St Jean Baptiste, Rue Ontario, St Henri, Q., Corresp. à Londres, Glyn, Mills, Currie & Co. do à Paris, Crédit Lyonnais. do à New York, Nat. Bank of Republic. do à Boston, The Merchants Nat. Bank do à Chicago, Bank of Montreal.

Banque d'Hochelaga Capital versé \$710,100, Réserve 200,000. F. X. St Charles, président. R. Bickerdike, vice-président. C. Chaput, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt, Directeurs. M. J. A. Prendergast, gérant. C. A. Giroux, assistant-gérant.

Bureau Principal MONTREAL. Succursales: Trois-Rivières, Joliette, Sorol, Valleyfield, Abattoirs de l'Est, Vankleek Hill, Ont., Winnipeg, Montréal, 1376 Ste-Catherine, O. Tessier, gérant. Correspondants: Londres, Ang., The Clydesdale Bank, limited. Paris, France, Le Crédit Lyonnais. New York, National Park Bank, Importers and Traders Nat. Bank, Ladenburg, Thalmann & Co. Boston, Third National Bank, National Bank of Redemption. Collections dans tout le Canada aux taux les plus bas. Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

La Banque du Peuple FONDEE EN 1835. CAPITAL 1,200,000, RESERVE 480,000. JACQUES GRENIER, Ecr., président. J. S. BOUSQUET, Ecr., caissier. Wm. RICHER, Ecr., assistant caissier. ARTHUR GAGNON, inspecteur.

Succursales: Québec, basse-ville, do St Roch, Trois-Rivières, St Jean, St Jérôme, St Rémi, Coaticook, Montréal, rue Ste Catherine, A. Fournier, gérant. Correspondants: Londres, Ang., MM. Glyn, Mills, Currie & Co do The Alliance Bank (limited). New York, The National Bank of the Republic Boston The National Revere Bank. Revue économique, page 621.

A. E. POIRIER AVOCAT, 35 Rue St-Jacques, Montréal. Téléphone 9090. Résidence, 277 rue St-Hubert, phone 6318.

ARCHITECTES

B. P. Tiroir 509. Téléphone 9321.

Theo. Daoust

(Ci-devant de Daoust & Gendron)

Architecte et Evalueur

162, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Bloc Barron.

2me étage. Elévateur.

JOSEPH PERRAULT. SIMON LESAGE.

Perrault & Lesage

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

V. Roy & L. Z. Gauthier

Architectes Evalueurs

162, RUE ST-JACQUES

BLOC BARRON

Telephone 2113.

F. NAUBERT & FILS

Agents d'Immeubles et d'Assurances

Inspecteurs pour la "Sun Life Ass. Co.

SPÉCIALITÉ:

Collections, Inventaires, Comptabilité, Location

Argent à prêter sur première hypothèque

1608 Rue Notre-Dame, - Montréal

Tel. Bell No. 511. Chambre 9.

J. HAYNES

ARCHITECTE

TEL. BELL, 1723,

Ingénieur civil et Mécanicien

180, Rue St-Jacques

Solliciteur de Brevets.

3e étage, Chambre 8e

R. Montbriand

ARCHITECTE ET MESUREUR

42, RUE ST-ANDRE, 42

MONTREAL

J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'École Polytechnique)

ingénieur Civil et Arpenteur

No 107 RUE ST-JACQUES

En face du Carré de la Place d'Armes

se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention etc.

Téléphone No 1800

A. BONNIN & G. MANN

Ingénieurs Civils, Architectes

NEW-YORK LIFE BUILDING

CHAMBRE 215

Téléphone Bell 1820

J. H. LECLAIR

ARPENTEUR, INGENIEUR CIVIL ET

ARCHITECTE

se charge d'Arpentages publics et privés, Confection de Cadastres et Livres de Renvoi, Chemins de fer, Aqueducs, Egouts, Brevets d'Invention et Marques de Commerce, etc.

No 73, Rue St-Jacques

MONTREAL

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES

Chambres 60 et 68 - Bâtisse "IMPERIAL"

107 rue ST-JACQUES, Montréal.

Tel. 1800.

COX & AMOS

Architectes et Ingénieurs

A. Arthur Cox, A.R.I.B.A. L. A. Amos, C.E.

17 Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell 2750.

AGENTS D'IMMEUBLES

LACHLAN MACKAY

Agent d'Immeubles, d'Assurances et de Finances

BATISSE DU TEMPLE

No 185 ST-JACQUES.

CH. HOLLAND

VENTE ET ACHAT

- DR -

PROPRIETES

SUR COMMISSION

249, rue St - Jacques

Bureau d'Experts, d'Evalueurs et Dessinateurs

A. GENDRON, JAS. I. BOGUE,

Architecte et Evalueur. Comptable, Expert et Evalueur.

L. F. LAROSE,

Agent d'Immeubles, Expert et Evalueur.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

Tel. Bell 2540. 99 Rue St-Jacques, Montréal.

C. J. McCUAIG, R. A. MAINWARING,

Toronto.

Montréal.

McCuaig & Mainwaring

DE MONTREAL ET TORONTO

Courtiers d'Immeubles et Placements.

BUREAUX:

147 rue St-Jacques, 18 rue Victoria,

MONTREAL. TORONTO.

Téléphone Bell 2433.

R. GOHIER & FILS

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Evalueurs et Règlements des Pertes causés par les Incendies

Prêts d'Argent sur Hypothèque

Bureau No. 4 rue St-Laurent, Montréal

(Coin de la rue Craig)

Bell Telephone 7087 Chambre No. 1

E. R. Gareau

AGENT D'IMMEUBLES ET PRETS D'ARGENT

1586 1/2 Rue NOTRE-DAME

Vis-à-vis le Palais de Justice.

OFFRE EN VENTE propriétés de ville et de campagne.

A LOUER, magasins et maisons privées.

PRETS D'ARGENT sur première hypothèque à 5 o/o.

LOCATION de MAISONS, attention particulière donnée à cette branche.

Téléphone Bell 2940,

ANNONCES.

Si vous avez quelque chose à annoncer quel que part, en aucun temps, écrivez à G. E. O. P. ROWELL & CIE, No 10 Spruce Street New-York.

QUICONQUE a besoin d'informations au sujet de jet d'annonces, fera bien de se procurer un exemplaire de "BOOK FOR ADVERTISERS," 308 pages; prix, une piastre. Expédié par la maille, franco, sur réception du prix. Contient une compilation faite avec soin, d'après le "American Newspapers Directory," de tous les meilleurs journaux, y compris les journaux spéciaux; donne la cote de la circulation de chacun, avec beaucoup de renseignements sur les prix, et autres sujets se rapportant aux annonces. Ecrire 10 ROWELL'S ADVERTISING BUREAU, 10 Spruce Street, New York

J. Cradock Simpson & Cie

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

OFFRENT EN VENTE—Résidences de première classe; bonnes maisons; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER—Maisons meublées, maisons non meublées et Magasins

FONT DES PRETS sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES pour les propriétaires ou fidé-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN, tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance la Guardian

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

G. DE G.-LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte.

BUREAU: 180 rue St. Jacques, Montreal.

Telephone No. 1723. Chambre 7, 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions Civiles, etc. Brevets d'Invention. Marques de Commerce, Evaluations.

JOHN JAMES BROWNE,

Architecte.

JOHN JAMES BROWNE & SON

Agents d'Immeubles.

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir

Des Propriétés

— Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

(Bâtisse Nordheimer), 207 Rue St-Jacques.

Evaluation de propriétés, Règlement de pertes d'incendie.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 9 février 1893.

La semaine que nous avons à analyser a été encore moins animée que les précédentes; décidément, la période active du commencement de l'année se fait attendre. Il y a bon nombre de demandes de certificats d'hypothèques aux bureaux d'enregistrement; mais est-ce pour des ventes ou pour des obligations? Le discours du budget de M. Hall dit formellement que le gouvernement a besoin de la taxe, dont le produit figure encore au budget de l'année prochaine; il faut donc se décider à en passer par là. La spéculation, pour éviter la taxe, ne se fait plus guère que par promesses de vente non enregistrées. Ça coûte moins mais ce n'est pas aussi sûr.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Ville :	LE PIED
Rue Notre-Dame (Est).....	59 1/2 c
Chateauguay	30 c
Maison neuve :	
Rue Ste-Catherine.....	12 1/2 c
Mile-End :	
Rue Clarke.....	20 c
St-Henri :	
Rue St-Jacques.....	70 c
Avenue Walker.....	40 c
Côte St-Antoine :	
Avenue Holton	28 c

Il y avait longtemps que les ventes de terrains à bâtir n'avaient été si rares; les prix cependant se maintiennent fermes dans toutes les localités, mais surtout à la Côte St-Antoine où l'on aurait pu craindre que les valeurs auraient été surfaites.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 21,917.72
" St-Jacques.....	4,100.00
" St-Louis.....	15,259.00
" St-Antoine.....	11,300.00
" Ste-Anne.....	7,400.00
" St-Jean-Baptiste.....	9,100.00
" St. Gabriel.....	600.00
" Hochelaga.....	4,000.00
Maison neuve.....	1,800.00

Mile-End.....	820.80
Ste-Cunégonde.....	5,000.00
St-Henri	8,130.60
Côte St-Antoine.....	5,738.32

Semaine précédente	\$ 95,247.44
Ventes antérieures.....	738,445.14
	297,513.06

Depuis le 1er janvier..... \$531,206.24

Semaine correspondante.....	1892... \$218,847.30
" ".....	1891... 93,673.44
" ".....	1890... 169,087.73
" ".....	1889... 153,707.75
" ".....	1888... 153,502.35

A la même date 1892.....	\$1,349,738.55
" ".....	2,674,985.50
" ".....	1,067,485.88
" ".....	803,782.17
" ".....	815,353.08

Parmi les hypothèques, nous en trouvons une de près de \$100,000 donnée en faveur d'une banque de notre ville par un fondeur bien connu, dont le compte, paraît-il, ne se liquide pas aussi rapidement qu'on le désirerait. Les autres obligations comprennent trois placements à 5 p. c. pour \$1,500, \$4,000 et \$4,000 respectivement et rien à 5 1/2 p. c.; tout le reste porte 6 ou 7 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs.

Cies de prêts.....	\$ 3,000
Assurances.....	10,000
Autres corporations.....	97,334
Successions.....	1,067,485.88
Particuliers.....	26,100
TOTAL.....	\$136,434

Semaine précédente.....	\$133,332
" antérieures.....	877,685

Depuis le 1er janvier..... 1,147,451

Semaine correspondante 1892..	\$ 40,642
" ".....	1891.. 37,923
" ".....	1890.. 76,026
" ".....	1889.. 163,605
" ".....	1888.. 42,601

A la même date 1892.....	\$ 363,312
" ".....	1,994,295
" ".....	612,858
" ".....	527,508
" ".....	608,178

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT de MONTREAL.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le et après mardi, le 3 janvier 1893. Les livres de transferts seront formés du 15 au 31 décembre prochain, ces deux jours compris. Par ordre du bureau des directeurs. H. BARBEAU, gerant. Montréal, le 30 novembre 1892. 27-jno

LA BANQUE DU PEUPLE

DIVIDENDE No 113

Les actionnaires de la Banque du Peuple sont par les présentes notifiés qu'un dividende semi-annuel de TROIS POUR CENT pour les six mois courant a été déclaré sur le fonds capital, et sera payable au bureau de la Banque, lundi, le SIXIEME-JOUR-de-MARS prochain, et les jours suivants.

Le livre de Transfert sera fermé du 15 au 28 février inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs. J. S. BOUSQUET, Caissier. Montréal, 28 janvier 1893.

ARGENT A PRETER

en tout temps, sur propriété de cité de première classe. Intérêt peu élevé et conditions très faciles pour remboursement.

Sun Life Assurance Company OF CANADA

R. MACAULAY, Directeur-Gérant,
1766 rue Notre-Dame, Montréal.

Revenu.	Actif.	Assurance sur la vie en vigueur
920,174.57	2,885,571.44	19,436,961.84

Polices sans condition.

H. A. MILLER

Peintres de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux

Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

Résidence, 95 rue Jacques Cartier.

VENTES ENREGISTREES

Semaine terminée le 4 février 1893.

MONTREAL EST QUARTIER STE-MARIE

Rue Mignonne, la moitié indivise des lots 499-28 et 29, quartier Ste-Marie, terrain mesurant 4550 p. en superficie, maisons Nos 622 et 628 rue Mignonne, vendu par Joachim Mathieu à Joseph Corbeil, prix \$3,000.

Rue Champlain, un tiers indivis du lot 835, quartier Ste-Marie, terrain mesurant 4520 p. en superficie, maison No. 168 rue Champlain vendu par Léa Maloin dit Rinfret et autres à Joseph Martel, prix \$2,400.

Rue Gain, la moitié nord du lot 1171, quartier Ste-Marie, terrain mesurant 25x75, maison No 437-439 rue Gain vendu par The Montreal Loan Mortgage Co à Mary-Ann McCarthy, veuve de Wm Thompson, prix \$400.

Rue Lafontaine, lot 1302-7 quartier Ste-Marie, terrain mesurant 2500 p. en superficie, maison No 175 rue Lafontaine, vendu par Joseph Huppé à Raphaël Ste-Marie, prix \$1600.

Rue Notre-Dame, partie des lots 50. 57-58 quartier Ste-Marie, terrain mesurant 24,291 p. en superficie, vacant, vendu par Mme veuve C. A. Terroux et autres à la Cie Canadienne de caoutchouc, prix \$14,517.72.

QUARTIER ST-JACQUES

Rue Lagachetière coin Jacques-Cartier, lot 262, quartier St-Jacques, terrain mesurant 20.6 x 80, maison No 278 rue Lagachetière et 118 rue Jacques-Cartier, vendu par Joseph Laurent Crevier à Michaël Joseph Shea; prix \$4,100.

QUARTIER ST-LOUIS

Rue St-Denis, lots 903-70, 71 et 72, quartier St-Louis, terrain mesurant 6,500 p. en superficie, maison Nos 772 à 780 rue St-Denis, vendu par Louis de G. Chaussé à James Platt; prix \$15,250.

MONTREAL OUEST.

QUARTIER ST-ANTOINE.

Rue La Montagne, lot 580, quartier St-Antoine, terrain mesurant 30.6 x 64, deux maisons Nos 42 et 44 rue La Montagne, vendu par Frs.-X. St-Amour à Félix Gervais; prix \$2,800.

Rue St-Jacques, lot 59 et la moitié N. E. de 60, quartier St-Antoine, terrain mesurant 45 x 90, maison à 2 étages, Nos 1203 à 1207 rue St-Jacques, vendu par Frs.-X. Rastoul à Joseph Alphonse Gougeon; prix \$1,000 et taxes spéciales. Rue St-Félix, les 6/3 indivis du lot 633.

P. A. BEAUDOIN, L.L.B.

NOTAIRE

ARGENT A PRETER sur hypothèque et propriétés achetées et vendues.

Téléphone 2421.

1er étage, Chambre 20 et 21, Bâtisse Impérial.

quartier St-Antoine, terrain mesurant 40 x 71, maison en brique Nos 100 à 102, rue St-Félix, vendu par Zotique Danseureau et autres à Gédéon Prud'homme; prix \$4,500.

QUARTIER STE-ANNE

Rue Nazareth, lot 1630, quartier Ste-Anne, terrain mesurant 95.10 en front, 96 en arrière par 96 en profondeur; maisons en brique, Nos 106 à 118 rue Nazareth, vendu par la succession Jos. Jackson à Michaël O'Hara; prix \$7,400.

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Rivard, lot 15-167, partie de 15-166-168, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 45x70, maison Nos 339 à 345 rue Rivard, vendu par Louis Geo. Chaussé à Candide Dubois; prix \$5,700

Rue Rivard, partie des lots 15-168 et 169, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 40x70, maisons Nos 347 à 353 rue Rivard, vendus par Mme veuve Honoré Gingras à Alexandre Dupuy; prix \$3,400.

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Chateauguay, lot 2711, quartier St-Gabriel, terrain mesurant 22.6x90 vacant, vendu par Antoine Lalumière à Jean-Bte. Devot, prix \$600.

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Désiry, partie des lots 54-15.16 quartier Hochelaga, terrain mesurant 26.6x55, maison Nos. 148 et 150 rue Désiry, vendu par Jean-Bte Zappa à Louis Perrault, prix \$4,000.

MAISONNEUVE

Rue Ste-Catherine, lots 14-42 à 45 Maisonneuve, terrain mesurant 104x 104.6 vacant, vendu par l'hon. Alph. Desjardins à Héloïse Lapointe épouse de Hubert Prévost, prix \$1,800.

MILE END.

Rue Clarke, lot 28 Mile End, terrain mesurant 42.6x97 vacant, vendu par R. S. C. Bagg à Médard Paquette, prix \$820.80.

STE-CUNEGONDE

Rue Notre-Dame, lot 609, Ste-Cunégonde, terrain mesurant 50x106 environ, cottage double, Nos 3220 et 3231 rue Notre-Dame, vendu par B. E. McGale à A. L. Kent et Alph. Turcotte; prix \$5,000.

ST-HENRI

Rue St-Jacques, lots 385-116 et 117, St-Henri, terrains mesurant 25 x 100 chacun, vacant, vendu par Alexandre Walker à Rasmus N. Tombyll; prix \$3,500.

Avenue Walker, lots 385-97 et 98, St-Henri, terrain mesurant ensemble 40.8x90, vacant, vendu par Alexandre Walker à Rasmus N. Tombyll; prix \$1470.60.

Rue Turgeon, lot 1975, St-Henri, terrain mesurant 37.6x84.4, maison, etc., vendu par Pierre Doray à Clément Lafleur; prix \$1,800.

Rue St-Ferdinand, partie du lot 1862, St-Henri, terrain mesurant 42 x 76, maison etc., vendu par Mme veuve Honoré Gingras à Joseph Lecavalier; prix \$1,350.

CÔTE ST-ANTOINE

Avenue Holton, p. N. O. du lot 374-8 Côte St-Antoine, terrain mesurant 75x 265 d'un côté et 231-6 de l'autre, vendu par Samuel Read à George Hugh Massey, prix \$5738.32.

Propriétés à Vendre

A Vente Privée

Par J. Cradock Simpson & Cie

RUE ST-URBAIN

Une grande maison en brique solide avec cuisine en allonge, en bon état, à cinq minutes du bureau de poste. Prix \$4,200.

RUE CADIEUX

Cottage confortable en brique, 9 chambres, en bon état, murs peints à l'huile, manteaux de cheminées en marbre, tuyaux à gaz partout. Prix \$2,100 seulement.

RUE DE SALABERRY

Près de la rue Craig, bâtisse en brique solide de 119x89 pouvant servir à tous usages qui demandent une bâtisse solide et vaste.

AVENUE DU COLLEGE MCGILL

Un lot de façade de choix comprenant en tout 235 pieds de façade sur l'Avenue du Collège McGill, avec une profondeur de 100 pieds bornée par une ruelle. Trois maisons, dont celle du coin de la rue Burnside, avec les deux belles maisons à façade en pierre Nos. 52 et 54 Avenue du Collège McGill. C'est une magnifique occasion qui s'offre de réorganiser une magnifique propriété centrale pour résidences à un prix très modéré. Pour détails, s'adresser au bureau.

RUE NOTRE-DAME

Un terrain de 22,000 pieds, avec 154 pieds de front sur la rue Notre-Dame, presque en face de la rue Moreau et une profondeur d'environ 150 pieds jusqu'à la ligne des quais. Il y a une bonne maison en pierre à 2 étages bien construite, avec appareil de chauffage à l'eau chaude et bonnes dépendances sur le coin nord-est de la propriété. Le terrain vacant sera vendu à part si on le désire.

RUE ONTARIO

Un bloc de trois maisons, contenant six logements, près de la rue Bleury; donnant un loyer annuel de \$1,400. Excellent placement, les maisons se louent toujours bien à une bonne classe de locataires.

AVENUE DU PARC

Audessus de la rue Milton, un bloc bien situé de maisons à façade en pierre, en bon état, donnant un bon revenu. Prix \$5,750 chacune.

RUE PANET

Un lot de 80x80 pieds, à 75 pieds de la rue Craig, avec une bâtisse en brique solide à 2 étages et trois ailes en brique solide pouvant servir à une institution ou une manufacture

RUE RACHEL

Un block de logements à façade en pierre, contenant 6 logements, faisant face au parc Logan. Eau froide et eau chaude à tous les étages; gaz, etc., hangars et écuries

RUE ST-DENIS

Maison à deux côtés de 25x40 sur un lot de 30 pieds sur la meilleure partie de la rue; en bon état et bien louée. Prix \$7,000.

RUE ST-HIPPOLYTE

Petite propriété lambrissée en brique sur fondation en pierre; en bon ordre et bien oué. Prix \$2 000.

RUE ST-LAURENT

Block de bâtisses sur un lot de 71x84 avec l'usage d'un passage jusqu'à la rue St-Dominique; comprenant un magasin en brique avec logement audessus, deux côtés de maisons en brique et une maison en bois loyer annuel dépassant \$900 Joit sûrement lugmenter de valeur.

RUE CHAUSSÉE

Un terrain de 40x100. Prix \$500 seulement.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

Agent d'Immeubles et

Encanteurs d'Immeubles

181 rue St. Jacques.

PROPRIETES A VENDRE

PAR

E. R. GAREAU

\$10,000 A vendre—Une très jolie résidence faisant face au fleuve St. Laurent, à trente-cinq minutes de Montréal, contenant douze appartements, chauffée à eau chaude, cave cimentée, intérieur de la maison fini de première classe, bain, w. c. Un très bon puits artésien fournit l'eau à la maison. Grandeur de la bâtisse 43 x 40, à trois étages, avec galerie et balcon. Grandeur du terrain 255 x 400. Il y a sur la propriété quantité d'arbres fruitiers, tels que Pommiers, Prunes bleues, Prunes blanches, Gadelliers, Framboisiers, Fraisiers, Vignes Beauchamp. Très belle serre chauffée à eau chaude pour la culture des Fleurs et de la Vigne. Une autre serre de 55 x 17 pour la culture du raisin tel que le Malaga, Muska blanc et rouge, et l'Alexandria. Vue magnifique du côté du fleuve et accès facile pour aller à la rivière où les enfants peuvent se promener en chaloupe sans s'exposer à aucun danger. Qui-conque désire acheter une résidence de campagne à proximité de la ville, ferait bien de visiter cette propriété. C'est certainement un des plus beaux sites de l'endroit. Prix \$10,000. Conditions faciles.

\$10,000 A vendre à la Côte St. Antoine. Magnifique résidence, formant le coin de l'avenue Victoria et rue Ste. Catherine, et à cinq minutes de marche des chars électriques. La maison est finie de première classe et contient 15 appartements chauffés à eau chaude, b. et w. c. Grandeur du terrain 150 x 100. Un bon hangar pour voiture, écurie, etc. Termes de paiement, \$3,000 comptant, balance à 6 p. c.

\$3,200 A vendre à la Côte St. Antoine. A cinq minutes de marche des chars électriques, maison à deux étages sur fondation en pierre, contenant sept appartements chauffés à eau chaude, w. c. Grandeur de la bâtisse 24 x 34 avec allonge de 12 x 12. Grandeur du terrain 24 x 120. Termes de paiement \$500 comptant, balance à 6 p. c.

\$4,500 A vendre à la Côte St. Antoine. A proximité des chars électriques, maison à deux étages, comble français, contenant 10 appartements, w. b., chauffés à eau chaude. Grandeur de la bâtisse 38 x 34 avec cuisine d'al. onge de 12 x 12, fondation en pierre avec cave de six pieds. Balcon et galerie autour de la maison. Grandeur du terrain 60 x 130. Il y a sur la propriété environ 12 Pommiers, quelques Gadelliers, Pruniers et autres fruits. La Compagnie du Pacifique doit construire une gare à cinq minutes de marche de la propriété. Termes de paiement \$1000 comptant, balance payable sous forme de loyer si on le désire. Intérêt à 6 p. c.

\$5,800 A vendre, rue Iberville.—Bloc de maison ayant 90 pieds de front, contenant 10 logements, w. c. Fondation en pierre. Loyer actual \$650, peut facilement rapporté \$720. Termes de paiement \$2300 comptant, balance à 6 p. c.

\$7,200 A vendre, très belle terre située à St. Lambert, à environ un mille du pont Victoria. Superficie 100 arpents dont trois parents font face au fleuve St. Laurent. Termes de paiement, \$1000 comptant, balance à termes très faciles.

\$12,300 A vendre, rue Ste. Catherine, propriété de commerce, située dans le centre des affaires. Grandeur du terrain 43 x 84. Conditions \$7000 comptant, balance à 6 p. c.

\$6,500 A vendre rue Rachel.—Maison neuve en pierre, contenant deux logements de 5 et 8 appartements chacun, chauffé à eau chaude, bain et w. c., tuyaux à gaz. Intérieur des logements limités. Cave pontée, aussi une autre maison à deux logements sur fondation en pierre, le tout en parfait ordre. Loyer \$555. Conditions \$3000 comptant, balance à 6 p. c.

\$4,500 A vendre rue St. André—Maison en brique à un seul logement, contenant douze appartements, bain et w. c., tuyaux à gaz, cave de sept pieds. Grandeur de la bâtisse 22 x 40 avec allonge de 15 x 13. Grandeur du terrain 22 x 150 avec ruelle. Conditions \$1300 comptant, balance à 6 p. c.

\$8,500 A vendre rue Delisle—Bloc de maisons neuves, contenant 10 logements et w. c., bonne fondation en pierre. Grandeur de la bâtisse 60 x 36. Grandeur du terrain 60 x 80. Loyer \$900 par année. Termes de paiements, \$5,500 comptant, balance à 6 p. c.

S'adresser à

E. R. GAREAU,

1586, RUE NOTRE-DAME

Vis à-vis le Palais de Justice.

Heures de Bureaux, de 9 à 12 a.m.

DESJARDINS. F. E. PERRAULT

Desjardins & Perrault

Importateurs en Gros et en Détail de

FRUITS

Etrangères et Domestiques

142-143, Marché Bonsecours

MONTREAL

Ci-devant occupé par O. & E. art.

Toute commande promptement exécutée.

Tel. Bell 1742—Tel. Federal 75.

A VENDRE

PAR

R. GOHIER & FILS

No. 4 rue St-Laurent

\$7 000 Rue St-Denis, près Ontario. — Une maison en pierre solide, 4 étages, fournaise à eau chaude, le tout de 1ère classe et en parfait ordre. Conditions faciles.

\$22 000 Rue Hutchison, — 4 magnifiques côtés de maisons, façade en pierre, 8 logements rapportant 10 p. c. d'intérêt par année. Conditions faciles.

\$45 000 Rue Buckingham, — 1 bloc, façade en pierre, 10 logements, fournaise à eau chaude dans chaque, rapportant de bons revenus. Conditions libérales.

\$15 500 Rue Quesnel, Un magnifique bloc solage en pierre, brique solide, 3 étages, w. c., grandeur, maison 103 x 38 1/2; grandeur, terrain 103 x 63 avec ruelle. 15 logements loués \$1,680. Termes faciles.

\$10 000 chaque. Rue St. Antoine (Ouest) — Deux magnifiques côtés de maisons, nouvellement construite, façade en pierre solide, 8 logements de 1ère classe. Conditions faciles.

\$7 500 Rue Cherrier, près St-Hubert. — Une magnifique maison nouvellement construite, en pierre solide à 3 étages toit français, bain, w. c. 3 logements (flats) finis de 1ère classe. Termes faciles.

\$9 000 Avenue Laval en face du carré St-Louis. — Un magnifique cottage à 3 étages, toit français, cuisine d'extension, fournaise à eau chaude, bain, w. c. Le tout nouvellement construit et en parfait ordre. Conditions libérales.

AVIS — Une attention spéciale sera donnée aux maisons qui nous seront mises en mains pour location de mai prochain.

LOTS! Lots! Lots! — 300 lots sur les rues Rachel, Marie Anne, Mont Royal, Chambord et Panet, que nous vendrons à des conditions très avantageuses. Avis aux spéculateurs.

A ECHANGER, plusieurs maisons dans les différents quartiers de la ville pour lots vacants.

Argent à prêter. — \$75,000, à prêter sur propriétés, première hypothèque, aux taux les plus bas.

AVIS. — Ceux qui veulent acheter ou vendre des propriétés recevront une attention spéciale en s'adressant aux soussignés.

R. GOHIER & FILS

Agents d'Immeubles et Evaluateurs

No. 4 Rue St-Laurent

Tel. Bell 7067.

Chambre No. 1 et 2

EXTENSION

— DES RUES: —

ST-LAURENT et

St-Charles Borromée.

BUREAUX:

No 116 rue St-Jacques

Vis-à-vis le Bureau de Poste

MONTREAL.

J'ai le plaisir d'annoncer aux acheteurs sur l'extension des rues St-Laurent et St-Charles Borromée que j'occupe à présent des bureaux plus confortables et plus accessibles à l'adresse ci-dessus, où dorénavant seront transigées toutes les affaires ayant rapport à l'Extension des rues St-Laurent et St-Charles-Borromée.

FRED R. ALLEY.

F. VALENTINE

Comptable et Liquidateur de Faillites

TROIS - RIVIERES.

Renseignements commerciaux donnés confidentiellement aux d'onnés

A. J. H. ST-DENIS, L. L. B. NOTAIRE

No 62 rue St-Jacques, - MONTREAL

Résidence, 168 rue St-Denis

Argent à prêter sur billets et hypothèques.

1913 93 27.

A VENDRE

\$4,500 Un magasin avec logement au-dessus, sur la rue St-Laurent. Conditions faciles.

\$10,000 Sur la rue Cadieux, près de la rue Ontario, un magnifique pâté de maisons en brique, donnant un revenu de \$1,116 par an.

\$8,500 Sur le carré St-Louis, une magnifique maison en pierre à deux logements, louée \$650.

\$5,200 Une maison en bois et brique sur la rue St-Dominique, louée \$690.

\$9,500 Deux beaux cottages sur la rue Laval. En pierre, comprenant quatorze pièces chacun avec fournaise à eau chaude.

\$12,500 Sur la rue St-Dominique, un pâté de maison en brique, loué \$1,200, termes faciles.

\$6,500 Une belle maison en pierre de taille sur la rue St-Antoine, à un seul logement.

\$3,100 Une maison à deux logements en bois et brique sur la rue Roy, louée \$300

\$5,200 Au coin de l'Avenue des Pins et Cadieux, une maison en brique à trois étages, louée \$180.

\$9,300 Sur la rue Mignonne, un beau bloc de maisons en brique, loué \$966. Conditions faciles.

Sur la rue Sherbrooke, plusieurs beaux lots vacants, à des prix réduits.

\$3,300 Sur la rue Beaudry, une bonne maison en brique, terrain de 42 pds par 75 pds de profondeur avec des bonnes écuries.

Sur la rue St-Hubert, nous avons plusieurs belles maisons à un seul et deux logements, à des conditions les plus faciles.

\$5,300 Sur la rue Mignonne, une magnifique maison à deux logements, près de la rue St-Hubert.

\$7,000 Deux belles maisons sur la rue St-André, en bois et brique, louées \$634. Conditions faciles.

\$8,500 Sur la rue St-George, deux bonnes maisons en bois et brique, louées \$768.

\$7,500 Sur la rue du Parc, deux beaux cottages en pierre avec toutes les améliorations modernes. Termes faciles.

\$15,000 A quelques milles de Ste-Scholastique, un magnifique moulin à farine, et un moulin à scier le bois et à embouvetter, nous échangerons pour des propriétés de ville.

\$12,000 Sur la rue Quesnel, un beau bloc en bois et brique, donnant un revenu de onze pour cent.

\$15,000 Dans une petite ville des townships de l'Etat, un magnifique aqueduc donnant un revenu de \$2,000 par an.

\$10,000 Sur la rue Coursol et Atwater, un beau bloc de maisons en bois et brique, loué \$1080. Conditions faciles.

Nous avons encore un grand nombre de propriétés dans presque toutes les différentes parties de la ville, et un grand nombre de lots vacants à des prix très bas.

Argent à prêter à 5 et 6 p. c.

GUIMOND & BROUSSEAU

Agents d'Immeubles et Evaluateurs et Agents pour la Kootney Mining Investment Co.

1562 Rue Notre-Dame.

Marble and Granite Works

Côte-des-Neiges, Montréal.

J. & P. BRUNET

Importateurs et Manufacturiers de Monuments, Tombes, Charniers, Poteaux, Copings et toutes sortes d'Ouvrages de Cimetières

Réparations en tous genres à des prix très modérés.

Résidence: J. BRUNET Côte-des-Neiges Téléphone 4666.

A. DEMERS C. BRUNET faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal Ferblantiers, Plombiers, Couvresseurs ET POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.

Assortiment très varié et complet d'ustensils de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couvertures en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations des Fournaises à l'eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, des Fournaises à l'air chaud, et des Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

A VENDRE

— PAR —

C. E. L. DESAULNIERS

AGENT D'IMMEUBLES

No 62 RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

TELEPHONE : 9027

\$1,500—A vendre, rue Boyer une petite maison au centre de la ville.

\$2,500—A vendre, rue Cadieux, une très belle propriété, contenant au delà de 15,000 pieds de terrain, faisant front sur deux rues. Conditions faciles.

\$10,500—A vendre, rue Visitation, près de la rue Ontario, une très bonne maison contenant huit logements avec un grand écurie. Louée 1,200. Conditions faciles.

\$13,000—A vendre rue Berri, coin de la rue Dorchester, une très bonne maison en pierre, contenant quatre beaux logements b en loués. Conditions faciles, à 5 par cent.

\$4,500—A vendre, rue Singuinet, une maison en brique contenant trois logements.

\$3,700—Une maison en bois et en brique contenant six logements, conditions faciles, intérêt à 5 pour cent.

\$5,700—Une maison en bois et en brique contenant un magasin et cinq logements, située sur la rue Ste-Catherine. Condition: \$3,200 comptant.

\$4,400—Une maison en brique solide contenant quatre logements. Bien située au centre de la ville.

A VENDRE—un beau terrain rue Notre-Dame coin de la rue Visitation.

\$4,500—A vendre, rue du Champ-de-Mars, une maison en pierre contenant 2 logements.

\$7,500—A vendre, Avenue Laval, deux cottages en pierre, situés près du Carre Saint-Louis. On peut acheter un de ces cottages séparément. Conditions faciles.

\$10,500—A VENDRE, rue Sherbrooke une très bonne maison en pierre, pour une famille, située près de la rue Cadieux. Conditions très faciles.

A VENDRE—Plusieurs petites propriétés à très bonnes conditions. On peut acheter de bonnes propriétés depuis un cent quatre-vingt en montant.

AVIS—Si vous voulez acheter quelques propriétés, sur demande, je vous enverrai un catalogue contenant un grand nombre de propriétés payantes.

C. E. L. DESAULNIERS, 62 rue Saint-Jacques.

Heure de bureau de 9 heures à midi. Bureau du soir 101 rue Visitation.

Bilodeau & Renaud

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES

No 15, rue ST-JACQUES

SPÉCIALITÉ:

Règlement des Affaires de Faillites

Téléphone 2003

CATARRHE NASAL, CORYZA (Rhume de cerveau), OZÈNE, PUNAISIE (Puanteur du Nez) etc.

— CURE PAR LE —

Baume Catarrhal

— DU —

DR NEY

Le grand remède français

Témoignage du Rév. F. J. E. Poirier Montréal, 14 avril 1891.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien Monsieur, "Je me fais un devoir de reconnaître les vertus curatives de votre excellent BAUME CATARRHAL du Dr Ney. Je souffrais depuis plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL, pour la guérison duquel j'avais employé sans succès un Baume Nasal réputé très efficace en pareil cas. Sur votre recommandation j'essayai le BAUME CATARRHAL du Dr NEY; il n'y a que quelques jours que j'en fais usage, et la maladie me paraît déjà en pleine voie de guérison." Votre bien dévoué etc. J. E. POIRIER.

En vente partout à 50 cts et \$1.00

— Seul Propriétaire —

L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

Louis Lapivé, Jr.

COURTIER GENERAL ET AGENT DE MANUFACTURES

Seul Représentant au Canada de la Savonnerie Continentale de Paris, Paris

ET DE

ODORLESS DESINFECTANT CO., NEW-YORK

Manufacturiers du célèbre

"King of Germ Killers"

508 RUE. ST-PAUL, MONTREAL.

Demandez des Catalogues.



Scientific American Agency for PATENTS

TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York.

Scientific American Agency for PATENTS

TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

SAMUEL MILLS,

Chapelier-Fourreur, No 2397 rue Ste-Catherine, Montréal.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc, au No 95 rue St-Jacques,

Mercredi, le 13 fév. '93 à 11 heures a.m.,

Facatif de la faillite, comme suit, savoir:

Lot No 1—Stock de Fourrures, feutre, etc., se montant, d'après l'inventaire, à \$1917.67 Garnitures de magasin..... \$74.00

Lot No 2—Dettes de livres suivant liste, seront vendues séparément.. \$2291.67

Le magasin sera ouvert Mardi, le 14 conran pour l'inspection du stock.

Pour autres informations, s'adresser à

CHARLES DESMARTEAU, Curateur, No. 1598 Rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE et FRÈRES, Encanteurs.

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple aura lieu aux bureaux de la Banque rue St-Jacques, LUNDI le SIX MAR 3 prochain, à trois heures, A.M. conformément aux 16ème et 17ème clauses de l'Acte d'incorporation.

Par ordre du Bureau des Directeurs. J. S. BOUSQUET, Caissier. Mont réal, 28 janvier 1893.

L'EQUITABLE, des Etats-Unis, Compagnie d'assurance sur la Vie.

—x 1er Janvier 1892 x—

ACTIF	\$136,198,518 58
PASSIF — Y compris la Réserve sur toutes polices en vigueur (calculée à 4 p. c.) et la Réserve spéciale (pour l'établissement d'une évaluation à 3 p. c.) de \$1,500,000	109,905,537 82
Excédant total non distribué	\$ 26,292,980 56
Reve	\$ 39,054,943 85
Nouvelles polices souscrites en 1891	\$233,118,331.00
Assurances en cours	\$904,894,557.00

La POLICE TONTINE LIBRE (la dernière forme d'assurance de la société) ne contient aucune restriction au sujet de la résidence, des voyages, de l'occupation au bout d'un an. Incontestable après un an, et non-confiscable après trois ans. Les réclamations sont payées immédiatement sur réception de preuves satisfaisantes du décès.

SEARAGENT P. STEARNS, Gérant gén'l pour le Canada. P. LAFERRIERE, Inspecteur.

REGISTERED TRADE MARK



LION BRAND

CONFITURES, GELEES et MARMELADES DE FRUITS

GARANTIES FRUITS et SUCRE

Pour MÉNAGES et pour le COMMERCE

SÉCIALEMENT préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées Couvents, Hôpitaux, etc., etc.

RIX SPÉCIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs.)
Aussi—VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & Co.,
NÉGOCIANTS-INDUSTRIELS
MONTREAL.

Agence Commerciale, Union du Crédit.

A. BERTIN & CIE.

COLLECTION de factures, mémoires, comptes notes, billets, etc., etc., sous commission de 2 à 5 pour cent net pour tous frais. (Conditions spéciales pour le commerce de gros.)
AVANCES de 30 à 50 pour cent sur le montant des bordereaux remis en collection.
ESCOMPTE au taux légal, de tout effet de commerce ou billet promissoire, sous solvables signatures.
PRETS sur marchandises, valeurs, immeubles, titres, etc.
ACHAT de marchandises en solde, créances, vieux stock, etc., etc.
VENTE ET ACHAT de fonds de commerce.
REPRESENTATION commerciale et d'affaire.
GERANCE d'immeubles et de succession
RENSEIGNEMENTS commerciaux.

DEPOTS—8 p % l'an d'intérêt bonnes garanties sont offertes pour les dépôts d'argent qui sont disponibles à demande; et 8 à 10 p. % pour dépôts à long termes fixés.
TRADUCTION. — Service spécial pour la traduction anglaise et française de tous documents judiciaires ou autres, annonces, réclames, correspondances, etc.
CONTENTIEUX.— Affaires litigieuses, poursuites ou défenses devant les cours de la province à des conditions avantageuses.

L'Agence se charge: de règlement, et vérification de compte, liquidation de société, de faille, de succession; convention de créanciers en vue d'arrangement; correspondance, démarrage, rédaction d'actes sous seing privé, travaux d'écriture et de comptabilité à prix raisonnables. Téléphone 7218 444 LaSaguchetière, Montréal

T. FRENETTE

MANUFACTURIER

COFFRES-FORTS
PORTES de VOUTES

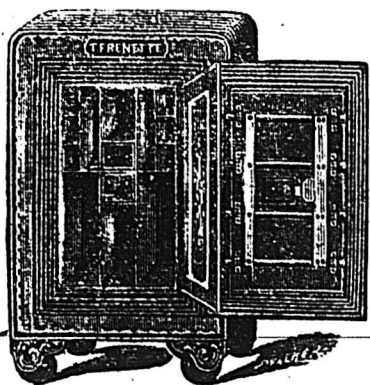
Fournaises pour plâtriers, Grillage et Serrurier.

372—RUE CRAIG—372

MONTREAL

Entre les rues Sanguinet et St-Denis

Travaux en fer et Réparations faites avec soin et à Prix Modérés.



"LA ROYALE"

D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL, AU CANADA MONTREAL

CAPITAL \$ 10,000,000
VERSEMENTS \$ 29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.
LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'Incendie du monde.

WILLIAM TATLEY, Agent principal et Gérant résidant.
E. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agents principaux du Départ. français, Montréal.

"LA CANADIENNE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Bureau Principal: 114 rue St-Jacques, Montreal
EN FACE DU BUREAU DE POSTE.

Président: HON. J. G. LAVIOLETTE M. C. L.; vice président: F. X. MOISAN.
Secrétaire et Gérant: P. GARON.

DEMANDE DES AGENTS ET PERCEPTEURS

Pour la cité et les environs.

On exigera de bonnes références et un cautionnement ou dépôt.
S'adresser à

H. H. DECELLES, Surintendant,

262 RUE ST-ANDRÉ,

ou au bureau principal susdit.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez "Le Prix Courant."

TENEZ-VOUS EN A UNE LIGNE!

Soyez certain que c'est la meilleure, et ensuite recommandez-la, puis suivez-la, et habituez vos clients à s'en servir.

Cela vaut mieux que de tenir une collection de toutes les marchandises annoncées, afin de pouvoir vendre n'importe quoi à n'importe qui.

- - Johnston's Fluid Beef - -

EN EST UNE BONNE.

TOUJOURS EN DEMANDE.

TOUJOURS APPRÉCIÉE.

MAISON

Laurent, Laforce & Bourdeau

(FONDEE EN 1860)

No. 1637 RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell, 1297

MONTREAL

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New-York.

MARSHALL & WENDELL,
d'Albany, N.-Y.

IVERS & POND, de Boston.

ET DES MEILLEURS

Pianos et Orgues

FABRIQUÉS AU CANADA.



Cette maison, si avantageuse n'est connue par l'excellence des Instrument qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de quatre-vingt ans d'existence, mérite à juste titre la confiance méritée par ses produits à toujours joui.

RÉPARATIONS ET ÉCHANGES à des conditions très acceptables, et tous les instruments d'occasion